

# La MFP et les pharmaciens à couteaux tirés (page 3)



Les autorités de la MFP accusent les pharmacies de ne pas servir ses affiliés en se basant sur la nouvelle liste des médicaments remboursables par cette institution. Les responsables des pharmacies disent être accusés à tort et indiquent qu'ils n'ont pas été consultés avant la prise de cette décision.

## SOCIETE



Recensement

Un recensement qui ne rassure pas les syndicalistes (page 4)

## COOPERATION



Burundi-Rwanda

Rencontre Burundi-Rwanda : Des espoirs pointent à l'horizon (page 5)

## SECURITE ROUTIERE



Auto-écoles

Auto-écoles, un passage obligé pour obtenir un permis de conduire (page 12)

## Le Journal Burundi Eco vous invite à respecter les mesures barrières



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



## Editorial

## A qui profite le bras de fer ?



Benjamin Kuriyo,  
Directeur de publication

médicaments remboursables par la MFP de 1255 à 826 médicaments. Il est à noter que ces derniers sont seulement des génériques et des spécialités qui n'ont pas de génériques. La nouvelle liste a été confectionnée conformément à la politique de l'Etat de privilégier les génériques dans la prescription médicale.

Le désespoir s'installe progressivement chez les affiliés à la MFP qui restent sur leur soif quant à la motivation de cette décision. Les autorités de la MFP défendent bec et ongles qu'ils agissent pour protéger les intérêts des affiliés. Ils assimilent les pharmaciens aux commerçants qui veulent s'enrichir au détriment de la population.

L'ordre des pharmaciens balaie d'un revers de la main ces accusations.

Le conseil de l'ordre des pharmaciens s'inscrit en faux contre cette décision prise unilatéralement. D'ailleurs le problème ne se situe pas au niveau de la liste des médicaments remboursables, mais à plusieurs niveaux. Notamment celui de la formation des agents et celui de la disponibilité des médicaments. Les pharmaciens rétorquent que la Mutuelle de la Fonction Publique s'arroge le droit de réguler le marché des médicaments. Ce bras de fer entre la MFP et les pharmaciens n'augure rien de bon.

Une étude menée par l'Observatoire

de l'Action Gouvernementale (OAG) en collaboration avec l'ONG chrétienne Christian Aid met en exergue les dysfonctionnements du marché des médicaments. D'après les auteurs de cette étude, le marché du médicament est un secteur très rentable. Il fait objet de beaucoup de convoitise. Par conséquent, les cas de mauvaise gestion voire de malversation sont légion dans ce secteur. Les trafiquants des médicaments sont aussi de la partie. La MFP reproche à certains grossistes de modifier les emballages des médicaments génériques pour les revendre comme des spécialités. Une pratique dangereuse qui nuit à la santé de la population. La plupart des spécialités sont hors prix par

rapport aux génériques. C'est l'arbre qui cache la forêt. Quid de la santé financière de la MFP ?

D'après l'OAG, les pharmacies rurales et les dispensaires privés, quoiqu'autorisés par le ministère de tutelle, et malgré un manuel de standardisation ne répondent parfois à aucune norme. De nouvelles sociétés pharmaceutiques trouvent un milieu propice pour installer leurs laboratoires dans notre pays. Le dernier cas en date est celui de l'entreprise PONA Pharmaceutical qui a lancé ses produits en mai dernier. Faudra-t-il renforcer le contrôle des officines pour préserver la santé des populations.

La Mutuelle de la Fonction Publique (MFP) a décidé de réviser la liste des médicaments remboursables. Une décision qui ne fait pas l'unanimité. La liste revue réduit les

### Les syndicalistes réclament le dégel des annales

Dans une conférence de presse des Confédérations et Fédérations Syndicales du Burundi tenue mardi le 27 octobre 2020, les syndicalistes n'y sont pas allés par quatre chemins. Ils font remarquer que la période de gel des annales, primes et autres indemnités projetée sur 4 ans en est à sa 6<sup>ème</sup> année. Cela sans que les fonctionnaires et agents publics ne recouvrent leurs droits.

« Les rémunérations stagnent depuis bientôt 6 ans. Pourtant, le chef de l'Etat a réitéré dans son discours à la nation du 1er juillet 2019, le dégel des annales pour l'exercice budgétaire 2020-2021 », déplorent les syndicalistes.

Selon eux, ce processus ne laisse aucun espoir à l'heure actuelle. Les quelques points de divergence (dégel des annales, déblocage de la carrière, la valeur du point emploi, l'évolution annuelle et en grade...) semblent bloquer tout le processus. Dans une émission publique du 25 septembre 2020, le Président de la République du Burundi Evariste Ndayishimiye a déclaré que les syndicats ne doivent pas réclamer seulement. Ils doivent, selon toujours lui, contribuer également à la bonne productivité.

### L'ÉVEIL JURIDIQUE DE LA SEMAINE

#### La mise en demeure

Il s'agit d'une interpellation formelle (écrite) d'un débiteur, faite par un créancier, en vue de lui faire constater l'état d'exécution de son obligation légale ou contractuelle et l'alerter sur les conséquences de son inaction à ce sujet dans le délai renseigné. Le délai de la mise en demeure ne court contre le débiteur qu'à partir du jour de sa notification, dûment réceptionnée. Le refus par le débiteur, de signer l'accusé de réception de l'acte/courrier constitutif de mise en demeure, ne l'exonère pas **nécessairement** des effets de cette notification.

A partir de l'expiration du délai donné au débiteur sans aucune réaction de sa part, le créancier entre dans son droit d'enclencher la résiliation d'un contrat, une action de justice en recouvrement forcé, une demande en réparation du dommage causé par le retard d'exécution ou l'inexécution, une action pénale, etc.

Pendant le délai donné au débiteur, celui-ci peut interrompre le cours par une exécution volontaire de son obligation, une réaction démontrant sa bonne foi assortie d'une nouvelle proposition acceptable et acceptée par le créancier ou autre, en fonction de la situation ayant généré l'obligation.

La mise en demeure obéit à des règles précises aussi bien pour le créancier que pour le débiteur. Il est fortement recommandé à l'un comme à l'autre, de s'informer et **toujours** consulter des experts dans le domaine visé.



Collaborating with Andersen Global

Partenaire de BURUNDI ECO

4 Boulevard Mwambutsa, Kigobe

Email: [contact@cn-law.com](mailto:contact@cn-law.com)

### Désormais, l'utilisation de tout emballage en plastique est strictement interdite

Toute personne jetant dans la nature des emballages plastiques à usage unique sera sanctionnée d'une amende allant de 2.000 FBu à 5.000 FBu. Tout détenteur d'un stock de sachets en plastiques écoperait d'une amende de 5 à 10 millions FBu. Et pour celui qui commercialise ces emballages interdits, l'amende varie entre 12 millions et 25 millions de FBu. Ce sont entre autres les sanctions réprimant l'importation, la fabrication, la commercialisation et l'utilisation des sachets et autres emballages en plastique. C'est ce qui a été dit par Dr Déo Guide Rurema, ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage lors de l'ouverture d'un salon de l'emballage au Burundi organisé par l'Agence de Promotion des Investissements (API) en collaboration avec ce ministère.

Selon lui, les sacs et sachets en plastique sont pour la plupart à usage unique et sont jetés n'importe où. D'où leur présence dans un milieu provoque la pollution de ce milieu. Dr Rurema informe qu'il suffit d'une seconde pour fabriquer un sachet en plastique qui est utilisé pendant 20 minutes alors que ce dernier met entre 100 et 400 ans pour se dégrader biologiquement. Ce qui, d'après lui, constitue une menace sérieuse pour la santé et l'environnement. Il rappelle que pour faire face à cette situation, un décret portant interdiction de l'importation, de la fabrication, de la commercialisation et de l'utilisation des sachets et autres emballages en plastique a été mis en place le 08 août 2018.

### Quand la jeunesse adresse ses doléances au Président de la République



Le Président de la République s'est joint aux jeunes lors de leur journée de la retraite nationale le mercredi 28 octobre 2020. De nombreuses recommandations ont été formulées par les jeunes burundais participant à ces activités. Parmi les doléances adressées au numéro un de la République du Burundi par les jeunes figurent le coaching pour le soutien aux jeunes entrepreneurs, la création des centres cliniques au niveau des communes, la mise en place des mini industries... Ces jeunes sont allés un peu plus loin. Parmi leurs recommandations, ils ont mentionné la gestion des terres pour dissocier les espaces cultivables de celles habitables. Ils n'ont pas oublié la question liée à la promotion de l'industrie locale et ont demandé au chef de l'Etat de faire un suivi par rapport aux engagements pris durant cette retraite.

Dans son mot de circonstance, Evariste Ndayishimiye a indiqué prendre à cœur les recommandations de la jeunesse burundaise. Pour lui, la retraite n'est que le point de départ pour un objectif ultime qui est le développement durable du pays. Pour ce faire, il se dit satisfait de constater que certains jeunes s'adonnent déjà à la création de leur propre emploi. Il a profité de l'occasion pour rappeler que la bonne gestion et la lutte contre la corruption et les malversations économiques sont une condition essentielle pour atteindre un développement réussi.

#### Taux de change du 29 Octobre 2020

Sources : BRB/www.brb.bj

Monnaies étrangères	Marché officiel	
	Acheteur	Vendeur
Dollar USA	1920	1951
Euro	2257	2294
Shi. Kenyan	17,6463	17,9309
Shi. Tanzanien	0,8283	0,8416
Shi. Ougandais	0,5133	0,5216
Fr Rwandais	1,9627	1,9943

BurundiEco

N° 25 Av. Moso - ROHERO 2  
Référence CNC : 100/CNC/236/2012  
Parution le vendredi  
Tirage : 5000 exemplaires  
Directeur de publication et  
Rédacteur en chef :  
Benjamin Kuriyo  
Rédacteur en chef adjoint :  
Mélance Maniragaba  
Service commercial :  
+257 22 277868 / 75129129

Imprimé par HOPE DESIGN



## Mésentente entre la MFP et les pharmacies

# Que les malades n'en soient pas victimes !!!

Il y a quelques jours, la Mutuelle de la Fonction Publique s'en prenait à certains pharmaciens les accusant de ne pas servir ses affiliés suivant la nouvelle liste élaborée par cette société. Les pharmaciens disent être accusés à tort et les affiliés se lamentent

Chaque année, les experts de la Mutuelle de la Fonction Publique (MFP) et ceux du ministère de la Santé mettent à jour la liste des médicaments remboursables par la MFP en excluant les médicaments qui ne sont plus sur le marché. Suivant la politique de l'Etat de privilégier les génériques dans la prescription médicale, la MFP a élaboré une nouvelle liste. Ainsi, cette année, la liste est passée de 1255 à 826 médicaments. Ces derniers sont seulement des génériques et des spécialités qui n'ont pas de génériques. D'après Dr Uwineza, le classement se fait par famille thérapeutique. Une ordonnance ministérielle a été publiée dans le but d'appeler les médecins à se conformer à cette politique. Les pharmaciens ont refusé de donner les médicaments en se basant sur cette nouvelle liste de la MFP selon les autorités cette institution. Cependant la nouvelle liste qui devrait entrer en vigueur le 1er octobre est l'origine de la mésentente entre la MFP et les pharmaciens.

Les pharmaciens rejettent cette accusation et disent n'avoir pas été consulté dans la prise de cette décision. C'est autour d'une table ronde que la question a été débattue.

### La MFP aurait pris une mauvaise décision ?

Comptant autour de 800 mille affiliés, la MFP affirme jusqu'à présent pouvoir payer les factures des prestations de ses affiliés. Dr Noëlla Uwineza, directrice des prestations à la MFP explique que 65% des cotisations à la MFP sont réservées à l'assurance santé, 25% au fonctionnement de l'entreprise et le reste aux moyens de survie de l'entreprise. Cela au moment où beaucoup d'affiliés à la MFP avec qui nous nous sommes entretenus se demandent pourquoi la MFP décide de ne rembourser uniquement que des génériques au moment où même si les deux sortes de médicaments (génériques et spécialités) ont les mêmes principes actifs, les spécialités auraient moins d'effets secondaires (disent certains). Selon les commentaires, cette situation aurait été provoquée par la santé financière de la MFP.

Emmanuel Nyawakira, directeur du département de la pharmacie indique que la MFP a fourni les preuves de tricherie de la part des pharmacies au ministère. « Nous avons analysé ensemble les médicaments qui sont sur le marché avec les experts de la CAMEBU. On a fait le même constat », ajoute-t-il. Au ministère de la Santé, on parle d'une décision non qui ne relève pas du hasard.

### Les malades, premières victimes

Les conséquences n'ont pas tardé à se manifester chez les affiliés. De la capitale économique en passant par la capitale politique Gitega, jusqu'à d'autres provinces de l'intérieur du pays, les affiliés se lamentent. Les affiliés expliquent que c'est difficile



Dr Marie-Noëlla Uwineza, directrice des prestations à la MFP : « La MFP est capable de payer les factures des prestations de ses affiliés ».

de trouver un médicament avec un bon de la MFP. Parfois, ils disent que les médecins prescrivent des médicaments qui ne figurent pas sur la liste et qu'ils sont obligés de payer 100%.

Sylvain Babonabakize, le représentant légal du Cadre d'Expression des Malades au Burundi (CEMABU) a des inquiétudes quant à la prime cotisée. Pour lui, si la liste des médicaments remboursables par la MFP est écourtée, il fallait également penser à diminuer la prime prélevée sur le salaire de l'affilié. La question qui est revenue souvent est de savoir si la MFP a consulté les affiliés via les syndicats ou associations. « Aucune décision n'a été prise par la MFP, seulement il y avait un médicament qui avait plusieurs noms avec le même principe actif », indique la directrice des prestations à la MFP. Elle indique également que les médicaments ne sont pas revus à la baisse, mais plutôt les noms des médicaments.

### La grogne entre la MFP et ses affiliés ne date pas d'aujourd'hui

Le représentant du CEMABU dénonce que même les pharmacies de la MFP refusent de servir ses

affiliés. Dr Uwineza dément ses propos. Il indique que les grognes existaient même avant la prise de cette décision entre les affiliés et la MFP. Il regrette que leur espoir que la nouvelle direction de la MFP apporte des améliorations s'éteigne petit à petit.

Gilbert Nyawakira, représentant légal de la Confédération syndicale du Burundi (CSB), dit que les affiliés n'ont pas été consultés et que cela risque de se répercuter sur eux sachant que même avant cette décision, il y avait spécialités dont le grand pourcentage du prix était à charge de l'affilié. Les pharmaciens exigeaient des suppléments en plus des 20% à leur charge. En plus, il indique que les pharmaciens refusaient de servir les spécialités quand il s'agissait des bons de la MFP, mais quand il s'agissait des bons des autres sociétés, ils leur servaient sans problème.

### Les pharmaciens se dédouanent

La DG de la MFP dénonçait certaines pharmacies grossistes qui avaient pris l'habitude de fabriquer des emballages avec des noms des spécialités alors que les médicaments qu'ils contenaient étaient des génériques. « Tu ne peux

pas changer juste un emballage et puis imposer de payer 30 000 FBu un médicament qui devrait coûter 3.000 FBu » disait-elle.

Le président de l'ordre des pharmaciens trouve que c'est normal qu'un médicament ait plusieurs noms. Seulement, il explique que même si un médicament peut avoir sous plusieurs noms avec les mêmes principes actifs, le nom d'un médicament peut indiquer qu'il a une valeur ajoutée par rapport à un autre. Il donne l'exemple d'un générique qui a un goût amer dont l'usine pharmaceutique décide de changer le nom du médicament du simple fait qu'il a enlevé ce goût. Il explique que le nouveau médicament doit obligatoirement avoir un coût élevé.

« Le principe de la MFP est que l'affilié puisse trouver le médicament. Pour ce qui est du goût ou de l'esthétique n'est pas considéré », mentionne Dr Uwineza. Elle ajoute que le principe de la MFP est que le médicament possède le principe actif.

Pour leur part, les médecins disent que la MFP comme entreprise a le droit de dresser une liste des médicaments remboursables, mais que c'est parfois le malade qui devient victime en cas de prescription d'un médicament qui n'est pas sur la liste. Ils indiquent cependant que la prescription se fait à base des symptômes des malades et des résultats des examens de laboratoire.

### Le problème ne réside pas dans la révision des listes

Réviser la liste des médicaments remboursables par la MFP et leurs prix est une bonne chose, mais le président de l'ordre des pharmaciens critique la façon dont la MFP a procédé.

Dans la conférence de presse de la MFP, les responsables de la MFP avaient recommandé aux pharmaciens de donner l'équivalent qui est sur la liste en cas de prescription d'une spécialité en demandant d'abord l'avis du médecin prescripteur. Cependant, le président de l'ordre des pharmaciens fait savoir qu'il y a des cas où les médicaments ne sont pas disponibles et sont insubstituables... La solution est de retourner chez le médecin traitant.

En plus, le président de l'ordre des pharmaciens explique que les personnes qui sont derrière les comptoirs des pharmaciens n'ont pas la même formation, n'ont pas la même connaissance des médicaments.

Cependant, si cette situation relèverait d'un cas de tricherie, Nyawakira salue la décision prise, mais demande que la MFP s'assure que ses affiliés n'en soient pas victimes.

### Comment expliquer le malentendu entre la MFP et les pharmaciens

Un autre problème évoqué est celui de la pénurie des médicaments dans les pharmacies de la MFP. La directrice des prestations à la MFP explique cette pénurie par les procédures d'importation. Les importations des médicaments doivent passer obligatoirement par les marchés publics. Si les importations des médicaments via les marchés publics ne connaissent de lenteurs, il n'y aurait pas ce problème de faire appel aux pharmaciens privés », indique-t-elle. Cela étant, on fait recours aux pharmaciens privés quand les médicaments ne sont pas disponibles dans les pharmacies de la MFP.

Le président du conseil de l'ordre des pharmaciens se demande pourquoi la mésentente ne survient toujours qu'avec la MFP alors qu'avec les autres sociétés d'assurance, les pharmacies entretiennent une bonne collaboration. « Pourquoi les affiliés de la MFP seraient les seuls victimes ? » se demande-t-il. Il se demande pourquoi les agents de la MFP qui sont dans les pharmacies permettent que ces médicaments soient servis.

Pour ce qui concerne le prix des médicaments, le président de l'ordre des pharmaciens jette le tort à l'organe qui doit fixer le prix. Pour lui, si cet organe prenait les choses en main, il n'y aurait plus cette spéculation à laquelle le MFP fait allusion. De plus, il indique qu'une autre raison qui pousse les pharmaciens à ne pas servir les affiliés de la MFP est que cette dernière rembourse à bas prix de façon que les pharmacies n'engrangent pas des bénéfices.

### Y'a-t-il une solution à ce brouhaha ?

Tous les intervenants approuvent qu'il serait sage de faire asseoir toutes les parties prenantes, afin de trouver une solution qui avantage tout le monde. Mme Uwineza est épousée l'idée et indique que peut-être après les échanges d'autres idées jailliront. « La tenue de cette rencontre est en cours de préparation »

Toutefois, le représentant du ministère de la Santé indique que malgré la politique de l'Etat de prescrire les génériques, en cas d'inefficacité des génériques, on peut prescrire les spécialités.

Il faut mentionner que ces interventions ont été faites dans la synergie des médias de trois radios (Isanganiro, Rema FM et Izere FM), deux journaux (Burundi Eco et Iwacu) et le collectif de bloggeurs YAGA sous le financement de la Coopération Suisse et du Royaume des Pays-Bas via la benevolencija.

Dona Fabiola Ruzagiriza



Désiré Bizimana, président de l'ordre des pharmaciens : « La MFP rembourse les médicaments à bas prix de façon que les pharmaciens n'engrangent pas des bénéfices ».



# Face au coronavirus, il ne faut pas baisser la garde

Depuis quelques temps, un virus circule sur la planète terre: le coronavirus. Il a déjà tué plus d'un million de personnes à travers le monde. Quelques conseils et mesures préventifs pour se protéger et protéger les autres de ce virus ont été recommandés. Une fois respectés, ils sauvent des vies



Etant donné que le virus circule toujours, l'heure n'est pas à la baisse de la garde malgré que la situation semble maîtrisée.

Depuis l'apparition du coronavirus, les experts en santé publique n'ont pas cessé de donner de nombreux conseils pour tenter d'arrêter la propagation du virus dont se laver souvent les mains à l'eau propre et au savon, ou utiliser une solution hydro alcoolique, respecter la distanciation sociale, ne pas toucher ses yeux, son nez ou sa bouche, quand on tousse ou quand on éternue se couvrir la bouche et le nez avec le pli du coude ou avec un mouchoir.

Encore, si la personne présente des symptômes comme la fièvre, la toux sèche, la fatigue, les maux de gorge ..., il faut qu'elle se rende à la structure de santé la plus proche.

## Se laver régulièrement les mains: ce n'est pas sorcier

Parmi les mesures recommandées pour freiner la pandémie, il y a celui de se laver fréquemment les mains avec une solution hydroalcoolique

ou à l'eau propre et au savon. Cela tue le virus s'il est présent sur les mains étant donné que souvent on a tendance à porter les mains sur le visage. On peut facilement disséminer certains « germes » (un terme générique pour désigner les microbes tels que les virus et les bactéries) en touchant une autre personne. Les mains sont en contact avec de nombreuses surfaces qui peuvent être contaminées par le virus. Si on se touche les yeux, le nez ou la bouche, on risque d'être en contact avec le virus présent sur ces surfaces. C'est pourquoi le lavage des mains doit se faire plusieurs fois par jour à l'eau propre et au savon pendant au moins 30 secondes.

## Éviter les contacts proches, ça sauve

D'après les informations données par l'OMS, la Covid-19 se propage principalement par les gouttelettes respiratoires expulsées par les personnes qui toussent ou qui ont d'autres symptômes, comme la fièvre ou la fatigue. Lorsqu'une personne infectée par un virus respiratoire comme la COVID-19, tousse ou éternue, elle projette de petites gouttelettes contenant le virus. Si vous êtes trop près d'elle, vous pouvez inhaler le virus.

C'est pourquoi les autorités sanitaires recommandent de maintenir une distance d'au moins

1 mètre avec les autres personnes, en particulier si elles toussent, éternuent ou ont de la fièvre. Aussi, beaucoup de personnes atteintes par la Covid-19 ne présentent que des symptômes discrets. C'est particulièrement vrai au premier stade de la maladie. Il est donc possible de contracter la COVID-19 au contact d'une personne qui n'a, par exemple, qu'une toux légère, mais qui ne se sent pas malade.

Se couvrir la bouche et le nez avec le pli du coude ou avec un mouchoir en cas de toux ou d'éternuement et jeter le mouchoir immédiatement après dans une poubelle fermée. Se couvrir la bouche et le nez en cas de toux ou d'éternuement permet d'éviter la propagation des virus et autres agents pathogènes.

## Pourquoi et quand porter un masque ?

Le masque ne se porte pas pour se protéger contre le coronavirus, disaient les experts tout au début de la pandémie. Au début du mois de juin, l'OMS a ajusté ses recommandations. Elle recommande l'utilisation d'un masque en tissu pour les personnes dans le cas général dans une zone où il y a une transmission active ou quand elles ne peuvent pas pratiquer la distanciation physique.

Ainsi, lorsqu'elle se trouve dans des situations de promiscuité comme les transports publics par exemple ou dans un environnement

rapproché, si la personne porte un masque, elle réduit la possibilité de transmission du coronavirus à quelqu'un d'autre étant donné que la personne peut être infectée sans le savoir et peut avoir la possibilité de transmission asymptomatique ou pré-symptomatique.

Le port du masque doit s'inscrire dans une stratégie globale comportant des mesures qui visent à enrayer la transmission et à sauver des vies. A lui seul, le port du masque n'offre pas une protection suffisante contre la COVID-19.

## Attention !! Le virus circule toujours

Dans les espaces publics (les écoles, les églises, les marchés...), les mesures barrières sont en moins à moins respectées. Les gens s'embrassent et se serrent la main comme si rien n'était. Dans les gares routières, la garde est baissée ces jours-ci en ce qui est du lavage des mains. Le ministère de la Santé Publique et de Lutte contre le Sida a annoncé que la pandémie est maîtrisée. Son porte-parole indique que parmi les 7 nouveaux cas, 5 sont importés et 2 sont des cas contact.

Etant donné que le virus circule toujours, l'heure n'est pas à la baisse de la garde malgré que la situation semble être maîtrisée. Le virus a joué des sacrés tours aux chercheurs et aux médecins.

Dona Fabiola Ruzagiriza

## SOCIÉTÉ

# Un recensement qui ne rassure pas les syndicalistes

Le gouvernement du Burundi entame une vaste campagne de recensement de ses fonctionnaires à l'échelle nationale. Cette activité fait grincer les dents dans les rangs des fonctionnaires. Les syndicalistes dénoncent un processus exclusif qui viole la vie privée, les droits de l'homme et la loi fondamentale. Ils menacent de recourir à d'autres voies et moyens pour impulser le dialogue social sur les préoccupations des employés



Les syndicalistes recommandent au gouvernement de surseoir au recensement actuel des travailleurs et d'entamer les consultations avec les partenaires.

La campagne de recensement des fonctionnaires est entachée d'anomalies techniques « Apparemment, les agents recenseurs ne maîtrisaient pas parfaitement l'application conçue pour cette fin. Ils mettent du temps pour compléter le formulaire en ligne », commente un fonctionnaire. Dans certaines régions du pays, renseigne notre source, la connectivité n'est pas effective. « Ainsi, les enquêtés devraient parcourir des dizaines de kilomètres pour se faire enregistrer alors que le recensement devrait se dérouler sur les lieux de travail », s'indigne B.J. Cette activité devrait durer 48 heures, mais des anomalies techniques ont été constatées dès la première journée. Le téléchargement des données étaient tellement lent. Finalement, le ministère en charge de la fonction publique a décidé de prolonger le délai préalablement établi pour le recensement des fonctionnaires de l'Etat jusqu'à nouvel ordre.

## Une violation de la vie privée ?

Un fonctionnaire qui a requis l'anonymat affirme que le

recensement général des fonctionnaires viole en quelque sorte la vie privée des personnes. « On devrait répondre à des questions du genre quel est votre salaire, quel est l'effectif des enfants ou des personnes à votre charge, des enfants obtenus hors du foyer conjugal, etc. Et on répondait à un agent enquêteur avec la possibilité d'être captées par d'autres qui se trouvaient sur la file d'attente ». Au moins si c'était dans un bureau pour protéger la vie privée des personnes, regrette-t-il.

Là où le bât blesse, les fonctionnaires devaient décliner leur identité et leur ethnie. Certains fonctionnaires refusaient carrément de préciser leur ethnie alors que d'autres faisaient de fausses déclarations. Dans de pareilles situations l'authenticité des données est remise en cause.

Trois confédérations et fédérations des syndicats des travailleurs, à savoir: la COSYBU, la COSESONA, et le CSB) décrivent un recensement qui bafoue les droits des fonctionnaires. Ils sont unanimes sur le fait que ce recensement s'attaque à la vie privée des travailleurs en violation de la Constitution et de la Déclaration universelle des droits de l'homme et risque de compromettre la cohésion sociale en milieu de travail.

## Une compréhension commune s'impose

Les syndicalistes recommandent au gouvernement de surseoir au recensement actuel des travailleurs et d'entamer les consultations avec les partenaires. Cela dans le but d'avoir une compréhension commune de certaines questions qui violent les normes nationales et internationales. « Les

questionnaires relatifs audit recensement n'ont pas été validés par les partenaires sociaux. Ce qui risque de remettre en cause la vie syndicale », déplorent-ils.

Les syndicalistes expliquent que cela viole la Constitution en ses articles 19 et 37 et les dispositions conventionnelles de l'OIT à travers les conventions 87 et 98 qui consacrent respectivement la liberté syndicale et la négociation collective.

## Une goutte qui fait déborder le vase

Ce recensement tant décrié attise la colère des syndicalistes. Ils rappellent leur rôle fondamental de promouvoir et de protéger les intérêts socioprofessionnels des travailleurs et travailleuses en vue de pérenniser l'emploi. Force est de constater que les représentants syndicaux ne cessent d'être marginalisés et sont parfois assimilés aux opposants politiques, lit-on dans le communiqué sanctionnant la conférence de presse de ce mardi 25 octobre 2020.

Les syndicalistes ont profité de l'occasion pour soulever d'autres préoccupations qui hantent les travailleurs. Ce sont notamment le dialogue social rompu, la politique salariale, le dégel des annales, etc. Concernant cette dernière préoccupation, le gouvernement avait promis de liquider cette question, mais rien ne certifie que les fonctionnaires seront rétablis dans leurs droits tels que souhaités par les syndicalistes.

## Une bombe à retardement ?

La plateforme des syndicats œuvrant au Burundi tend la main

au gouvernement pour faciliter le dialogue social qui, de par le passé, a démontré sa capacité à pérenniser la paix et la justice en milieu de travail.

Le dialogue social est compromis dans le sens où les accords convenus entre le gouvernement et ses partenaires sociaux sont violés au vu et au su de tout le monde. Les syndicalistes recommandent au gouvernement de respecter la réglementation nationale et internationale en matière de travail. A défaut de quoi, les syndicalistes menacent de recourir par d'autres voies et moyens leur reconnues par les lois nationales et internationales pour défendre les droits de fonctionnaires.

Joint au téléphone, le ministre de la Fonction Publique n'a pas souhaité réagir aux préoccupations des fonctionnaires. « Nous n'avons pas encore trouvé de cadre pour nous exprimer sur le sujet. Et ce n'est nullement à travers un appel téléphonique que nous allons communiquer », a-t-elle indiqué avant de raccrocher.

Benjamin Kuriyo

L'article 17 de la Constitution du Burundi stipule que les droits et les devoirs proclamés et garantis par les textes internationaux relatifs aux droits de l'homme et les règlements ratifiés font partie intégrante de la Constitution.

L'article 37 de la Constitution du Burundi reconnaît aux travailleurs le droit de fonder des syndicats ainsi que le droit de grève.



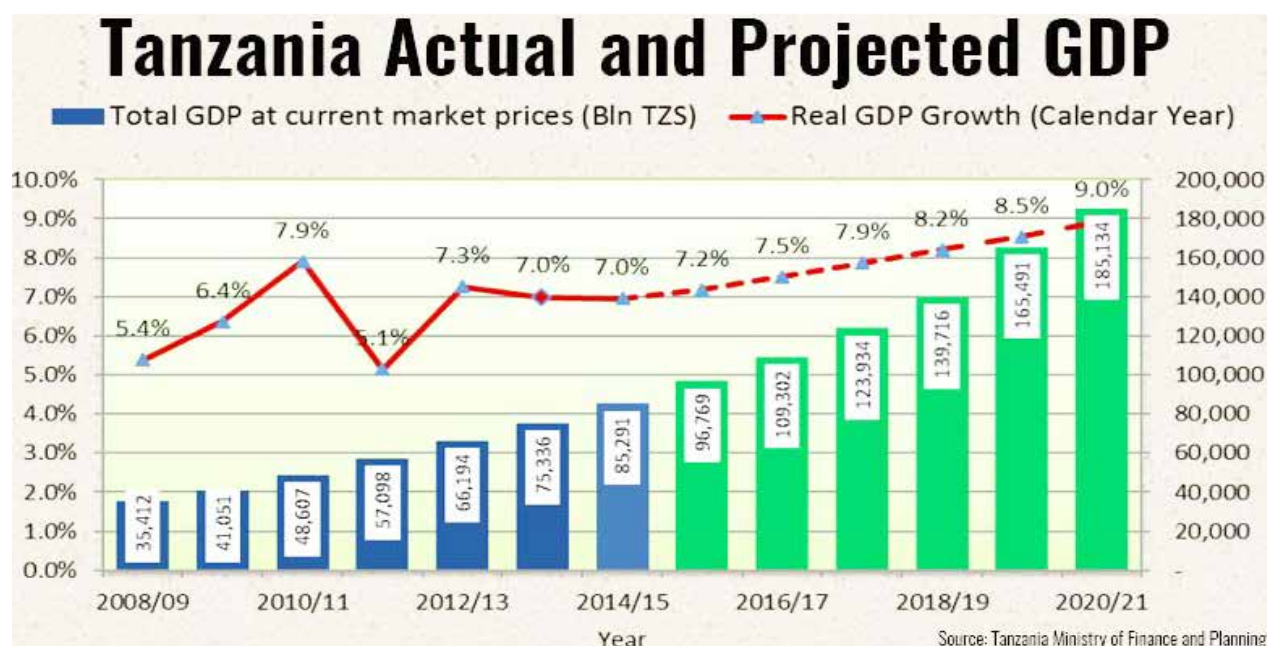
# La Tanzanie : un modèle économique pour les pays voisins ?

De l'agriculture à l'industrialisation, la Tanzanie a au fil des années servi de modèles aux autres pays de la sous-région. Etant l'épicentre des échanges commerciaux avec les pays frontaliers grâce à son désenclavement, elle sert d'entrepôt pour les autres pays. Un modèle dont le Burundi peut s'inspirer ?

Situé en bordure de l'océan Indien avec une superficie de 945 087 km<sup>2</sup>, la Tanzanie est limitrophe avec le Kenya et l'Ouganda au nord, le Rwanda, le Burundi et la République démocratique du Congo à l'ouest, la Zambie, le Malawi et le Mozambique au sud. De ce fait, elle est un carrefour commercial par excellence.

La Tanzanie offre aux investisseurs une stabilité politique, une transparence des règles commerciales ou encore un meilleur climat des affaires. Par ailleurs, la Tanzanie est membre de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE). Ce qui veut dire que ses produits peuvent être vendus dans six pays membres de la communauté et son adhésion à la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) renforce encore davantage son marché d'exportation.

C'est l'une des destinations favorites pour les investisseurs étrangers en Afrique. En 2014, le pays était la troisième destination des IDE en Afrique, après le Kenya et l'Ouganda. Des IDE qui couvrent jusqu'à plus de la moitié du déficit de la balance des comptes courants et représentent environ 6,5% du PIB du pays.



La croissance annuelle moyenne du PIB de la Tanzanie devrait atteindre 8,2% en 2020 grâce à l'amélioration de l'approvisionnement en énergie et aux projets de développement.

## Performances macroéconomiques et perspectives

Selon les informations relayées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), la croissance du PIB réel de la Tanzanie est estimée à 6,8% en 2019, en légère baisse par rapport au taux de 7% en 2018. Les perspectives de croissance de la Tanzanie se fondent sur une consommation privée robuste, des dépenses publiques substantielles, une forte croissance des investissements et la reprise des exportations. Le tourisme, le secteur minier, les services, la construction, l'agriculture et l'industrie manufacturière sont parmi les secteurs notables. La croissance devrait être globalement stable, avec un taux de 6,4% en 2020 et de 6,6% en 2021, si les conditions météorologiques sont favorables,

que le gouvernement mette en place une gestion budgétaire prudente, qu'il remédie aux faiblesses du secteur financier et qu'il mette en œuvre des réformes visant à améliorer l'environnement des affaires.

L'inflation est tombée à 3,3% en 2019 contre 3,6% en 2018 grâce à une amélioration de l'approvisionnement en produits alimentaires. Le shilling tanzanien est resté relativement stable en 2019, s'échangeant en moyenne à 2 290 pour un dollar, contre 2 263 par un dollar en 2018. Le déficit budgétaire financé principalement par la dette extérieure concessionnelle s'est élevé à 2,0% du PIB en 2019 contre 1,3% en 2018 et devrait se stabiliser à 1,9% en 2020 et 2,2% en 2021. La dette publique extérieure dont 63% est concessionnelle, représentait 70,4% de la dette publique totale en

2019. Le déficit du compte courant s'est légèrement creusé à 3,4% du PIB en 2019, contre 3,3% en 2018.

## Facteurs favorables et défavorables

Le maintien de la stabilité politique, la situation géographique stratégique de la Tanzanie, son économie diversifiée, sa richesse en ressources naturelles, ainsi que le solide bilan de gouvernance économique du pays laissent anticiper des perspectives à moyen terme positives avec des avancées vers la réalisation des objectifs de développement à long terme. Les notes de gestion des finances publiques sont toujours restées supérieures à 4 (sur 6) depuis 2013, selon l'évaluation politique et institutionnelle du pays. L'ambitieux programme de développement du

gouvernement actuel se concentre sur la création d'un meilleur environnement économique grâce à une infrastructure améliorée, l'accès au financement et les progrès en éducation. Le gouvernement tanzanien cherche à tirer parti des atouts et des opportunités auparavant sous-exploités. Le gouvernement donne la priorité aux efforts visant à améliorer l'administration publique et à gérer les ressources publiques pour de meilleurs résultats en matière sociale. Tous ces efforts sont destinés à restaurer la confiance du public dans l'Etat au moment où celui-ci met en œuvre la Vision Nationale Tanzanie 2025. Le pays affiche les premiers signes d'une transformation structurelle lente, mais régulière dans des secteurs clés, avec par exemple le transfert continu de la main-d'œuvre de l'agriculture vers les services, et même vers l'industrie. Les emplois agricoles représentaient 71,4% du total des emplois en 2008, mais seulement 66,3% en 2018, tandis que l'emploi industriel est passé de 5,7% à 7,1% sur la même période. Les emplois dans les services, eux, ont connu une augmentation de 22,9% à 26,6% dans le même temps.

La politique gouvernementale visant à améliorer le climat des affaires et les investissements est encore en cours d'élaboration, en particulier en matière de politique et d'administration fiscales, d'accès à des financements abordables et de processus gouvernementaux. Le Global Competitiveness Report (GCR) pour 2019 a souligné certaines améliorations clés dans l'adoption des TIC, la stabilité macroéconomique, le système financier et le dynamisme des entreprises.

Bonaparte Sengabo

## COOPERATION

# Rencontre Burundi-Rwanda : Des espoirs pointent à l'horizon

Mardi le 20 octobre 2020, les ministres des Affaires étrangères rwandais et burundais se sont rencontrés à la frontière entre les deux pays. Cette rencontre entre dans le cadre de la volonté partagée « d'évaluer l'état des relations bilatérales entre les deux pays voisins et de convenir sur les modalités de leur normalisation ». Pour les populations des deux pays qui trouvent des biens et services des deux côtés de la frontière, cette rencontre est un signe d'espoir vers la normalisation des relations. Elles restent confiantes : c'est peut-être le début d'une nouvelle ère



Cette rencontre entre dans le cadre de la volonté partagée « d'évaluer l'état des relations bilatérales entre les deux pays voisins et de convenir sur les modalités de leur normalisation ».

ont diminué de 16,8% au cours du 2ème semestre de 2018 par rapport à la même période de 2017, passant de 159.930,9 millions de FBu à 133.223,4 millions de FBu. Les importations du pays ont augmenté de 3,6% au cours de la période sous analyse passant de 706.974,5 millions de FBu en 2017 à 732.741,9 millions de FBu en 2018. Les importations ayant beaucoup augmenté par rapport aux exportations, les termes de la balance commerciale se sont ainsi détériorés et rendus celle-ci déficitaire. En effet, les échanges commerciaux ont connu un déficit de 604.194,1 millions de FBu au 2ème semestre 2018. Par rapport à la même période de 2017, le déficit s'est accru de 10,6%.

Avant le début des conflits entre Kigali et Gitega, les échanges des produits vivriers ou d'exportations tels que le haricot, le sorgho et le café étaient intenses et fructueux,

mais leurs mauvaises relations ont beaucoup affecté les populations des deux pays qui trouvent des biens et services des deux côtés de la frontière.

A titre d'exemple, à Kirundo, une province du Nord du Burundi frontalière du Rwanda, les agriculteurs peinent à écouler leur production. Les mauvaises relations entre les deux pays jadis frères ont affecté le Burundi aussi bien socialement qu'économiquement. Elles ont entraîné la fermeture des frontières, obligeant les agriculteurs à se cantonner sur le marché local. C'est le cas de Bellarmin Niyonkuru, cultivateur de haricots, habitant dans la commune Busoni. Il fait savoir qu'il éprouve beaucoup de difficultés pour écouler ses marchandises. Il espère que la fin du conflit entre le Burundi et le Rwanda lui permettrait de faire fructifier son activité agricole. « Si

les frontières sont ouvertes et qu'il y a une entente avec le Rwanda, j'écoulerai sûrement mes produits vers le pays voisin comme avant ».

Séraphine Nibitanga, une jeune maman nous raconte son désarroi. Normalement, elle achète les produits cosmétiques venant du Rwanda. Et, depuis, elle est obligée de se rabattre sur d'autres produits trouvés localement. Néanmoins, cette maman a déjà enregistré des pertes énormes. « Je trouve que mes enfants n'ont plus la même peau lisse qu'ils avaient auparavant, car je ne trouve plus l'huile cosmétique fabriquée à base de lait de vache produite au Rwanda ».

Sans oublier que suite à cette mésentente, le Burundi a adopté le système de protectionnisme. De ce fait, les producteurs burundais de fruits se lamentent du manque de marché d'écoulement de leur production. Selon eux, quand il y a surproduction des fruits, particulièrement des oranges, des mandarines et des mangues, les cultivateurs et les commerçants affirment travailler à perte à cause des difficultés de conservation de leurs récoltes. Les rares unités de transformation des fruits peinent à fonctionner et les invendus s'accumulent sur le marché et pourrissent avec le temps. Selon eux, c'est un grand handicap qu'ils ne soient pas autorisés à écouler leurs produits dans les pays voisins.

## Le besoin se fait sentir des deux côtés

Le Rwanda importe surtout les fruits et légumes du Burundi ainsi que l'huile de palme, les fromages et les "Ndagala", petits poissons pêchés dans le lac Tanganyika. Agnès Uwase, une mère rwandaise fait savoir que les effets négatifs se font beaucoup plus sentir également au Rwanda. « Par manque de produits importés du Burundi, les prix de certaines denrées ont augmenté ». Selon cette jeune maman, les produits alimentaires en provenance du Burundi avaient beaucoup plus de saveur. Elle espère une normalisation des relations pour que la vie reprenne son cours normal.

Signalons que selon le bulletin semestriel de la BRB, au cours du second semestre 2018, les importations en provenance du Rwanda représentent 47,0% de la valeur totale des importations. Donc ils ont diminué de 46,3%. Les produits exportés vers le Rwanda sont estimés à 0,8% en 2018 et ils étaient à 9,1% en 2017.

Les exportations vers le Rwanda ont diminué de 49,8% de 2017 à 2018. Se basant sur cela, il est important d'ajouter que le commerce transfrontalier joue un rôle fondamental dans la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire dans toute l'Afrique et dans la région des Grands Lacs. Il constitue un des aspects importants de l'environnement social et économique.

Chanelle Irabaruta



# Le PRODEFI-I champion du développement des filières

Après 10 ans d'existence, la phase I du Programme de Développement des Filières (PRODEFI) se clôture le 31 décembre 2020. Il laisse des traces indélébiles derrière lui. C'est un Projet du Gouvernement financé par le FIDA à hauteur de 72 996 395 USD. D'une façon générale, 126.636 ménages sont touchés directement par l'action du PRODEFI de février 2011 à septembre 2020. L'exécution de la phase I du PRODEFI est satisfaisante à plus de 95%. Les bénéficiaires s'en réjouissent et promettent de le pérenniser



Jean Paul Bitoga, coordonnateur du PRODEFI : « Après 10 ans de mise en œuvre, les actions du PRODEFI ont contribué à la réalisation des Objectifs de Développement Durable et du Plan National de Développement ».

CSLP II) ainsi que la réduction du taux de pauvreté de 81,4% à 43,8% chez les ménages bénéficiaires.

« L'approche participative utilisée par le programme permet l'appropriation et la pérennisation des acquis du programme », tranquillise M.Bitoga.

## Beaucoup de réalisations dans les filières laitière et rizicole plus visées

Le coordonnateur du PRODEFI indique que le programme a distribué 6 198 vaches.

« Grâce à la chaîne de solidarité communautaire, 7 886 veaux ont été remboursés par les bénéficiaires. 28 coopératives laitières ont été structurées. 23 centres de collecte du lait ont été construits et équipés », se réjouit-il.

Et de marteler : « Le lait est disponible alors que depuis 1993 le lait était devenu un produit très rare dans les ménages. Cela suite aux différentes crises qui ont secoué le pays emportant des vies humaines et du bétail. Un partenariat public-privé producteur est créé dans cette filière ».

Ainsi, le développement de cette filière a permis la diversification des produits laitiers : le lait caillé, le lait pasteurisé, le yaourt, le fromage et le beurre.

Quant à la filière rizicole, cette haute personnalité informe que le PRODEFI a réhabilité 1 171 hectares et a aménagé 1 529 hectares de marais.

« L'introduction du Système de Riziculture Intensif a permis l'augmentation des rendements de 1,5 tonnes/hectare à 6 t/hectare tout en réduisant les semences de 60 kg/hectare à 12 kg/hectare. La superficie des périmètres riziocoles faisant objet de la pratique SRI est de 4 960 hectares », fait-il remarquer.



Le développement de la filière lait a permis la diversification des produits laitiers : le lait caillé, le lait pasteurisé, le yaourt, le fromage et le beurre.

sur les ressources forestières, à l'installation des courbes de niveau, à l'aménagement et à la protection des bassins versants.

Pour le Coordonnateur du PRODEFI, 40 820 hectares sur 36 061 hectares (113%) ont été protégés contre l'érosion. Sur 3 300 prévus, 4 546 hectares de micro-boisements ont été installés. Grâce à ces activités d'aménagement, il y a eu création des emplois rémunérés pour 14 363 jeunes.

## L'approche EMER, une innovation

L'approche EMER est une innovation pour transformer l'agriculture de subsistance en une agriculture familiale et commerciale, professionnaliser les exploitants agricoles, rendre le milieu rural attrayant pour les jeunes générations et créer un milieu de vie agréable tout en sauvegardant l'environnement et la bonne gestion des ressources naturelles.

« Le PRODEFI a déjà encadré 1 664 exploitants modèles. Cette pratique est mise à l'échelle par d'autres projets et programmes financés par le FIDA au Burundi », déclare M.Bitoga.

## Intervention dans la certification foncière

Le PRODEFI a appuyé 13 communes dans la mise en place de 85 guichets pour la certification foncière.

« 35 302 sur 10 000 certificats prévus par le programme ont été livrés aux propriétaires des terres », fait remarquer M.Bitoga.

La certification foncière contribue à la diminution des conflits fonciers et peut servir comme hypothèque au crédit dans les IMFs. 81 détenteurs de certificats fonciers ont bénéficié de crédits d'un montant total de 158 880 000 FBu de juillet 2019 au 30 juin 2020.

## Les vulnérables et les jeunes assistés

Le PRODEFI a appuyé l'alphabétisation fonctionnelle des adultes, la mise en place des groupes de caution solidaires, l'assistance juridique, les formations (santé, hygiène, le GALS), l'introduction des foyers améliorés et des collecteurs d'eau en faveur des ménages vulnérables pour alléger les travaux domestiques des femmes.

Il a aussi initié et mis en œuvre une composante pour la création d'emplois pour les jeunes (EJR). « Cette composante a donné des résultats très satisfaisants et innovants. EJR a abouti à la création de 18 652 contre 16 000 emplois prévus dans le secteur agricole et non agricole », déclare la haute personnalité.

## Tout n'est pas rose

Le coordonnateur du PRODEFI affirme qu'au cours de sa mise en œuvre, le programme a rencontré des défis. Le développement d'une filière n'est pas une affaire d'une année ou de deux ans. Il exige plusieurs synergies, plusieurs moyens et beaucoup de persévérance. Ce qui demande pas mal d'énergie pour que le développement d'une filière soit une réalité. En plus, souligne-t-il, le développement des filières n'est pas une chose courante dans le pays.

« Le programme travaille sur plusieurs volets alors que c'est un seul projet. L'essentiel des efforts a

été concentré sur la filière rizicole et sur la filière lait et dans une moindre mesure sur les autres filières (maïs et banane) », déplore M.Bitoga

Il regrette que le changement climatique ait affecté le programme. En 2016 et 2019 par exemple, il y a eu un excès de précipitations. Ce qui a occasionné beaucoup de dégâts dans les marais et dans les périmètres inondés.

Et de poursuivre : Nous n'avons pas pu répondre à tous les besoins des bénéficiaires dans la zone d'intervention du projet. D'où d'autres interventions sont donc nécessaires pour répliquer à grande échelle ce que nous avons fait et travailler sur ce que nous n'avons pas pu inclure dans les prévisions ».

## L'administration et les bénéficiaires expriment leur satisfaction

« Nous sommes très ravis de tout ce qui a été fait par le PRODEFI et invitons tout un chacun à apporter la pierre à l'édifice pour pérenniser les acquis. Au cas contraire, les recalés seront contraints à les perdre », déclare Cléophas Nizigiimana, gouverneur de la province Bubanza.

Grâce au PRODEFI, je me suis procuré d'abord six chèvres et un porc. Ensuite, j'ai construit une maison et acheté une moto indique Calinie Manirakiza, de la colline Buhororo I, bénéficiaires des groupes de caution solidaires. La sexagénaire fait un commerce de l'huile de palme avec un capital de 2 millions de FBu.

Irène Icorondeye, veuve, habitant la colline Rugeregere, commune Rugombo, province Cibitoke n'en revient pas. Mère de 4 enfants et ayant adopté 6 autres, elle témoigne que PRODEFI est à la rescousse des veuves et promet de pérenniser les acquis.

« J'ai reçu une vache de la part de PRODEFI. Actuellement, je parviens à scolariser mes enfants et ceux que j'ai adoptés. Un a déjà terminé l'université. Je me suis acheté un compteur électrique. De plus, la récolte est satisfaisante grâce au fumier que me procure la vache », applaudit la quadragénaire.

Rose Sindayihebura est de la colline Gahwazi I, commune Mpanda, province Bubanza. « Même le Président de la République du Burundi Evariste Ndayashimiye m'a accordé une audience en tant qu'éleveur modèle lors de la célébration de la journée de la femme rurale et ce grâce à la vache reçue du PRODEFI », atteste-t-elle.

D'après cette quinquagénaire, le PRODEFI lui a procuré une vache et celle-ci lui a donné à son tour 7 veaux. « Maintenant, mes enfants sont en bonne santé. Ils consomment le lait. Ils sont également scolarisés. Même la récolte est bonne grâce au fumier d'étable ».

Eric Ndayisaba de la colline Kayange, commune Rugazi province Bubanza annonce qu'il a connu le PRODEFI en 2014. Avec les produits de la vache dont j'ai bénéficiée, je suis parvenu à m'acheter deux parcelles, une pour 700 mille FBu et une autre pour 1 million 500 mille FBu. « De plus, les champs sont productifs. L'année dernière par exemple, j'ai semé 14 kg de maïs et j'ai récolté 1,5 tonnes. Le fumier généré par la vache en est la base », certifie-t-il.

Notons que PRODEFI-II est toujours opérationnel et se clôturera le 31 décembre 2021

« Nous sommes satisfaits à 98% des réalisations du PRODEFI-I », déclare Jean Paul Bitoga, coordonnateur du PRODEFI. C'était lors d'un atelier d'achèvement du PRODEFI-I dans la région Ouest couvrant les provinces de Bubanza et Cibitoke organisé jeudi le 22 octobre 2020 à Bujumbura. Pour M. Bitoga, l'atelier a pour objectif d'analyser ensemble avec les parties prenantes le pas franchi, les stratégies de pérennisation des acquis et des infrastructures et équipements mis en place.

## Réduction de la pauvreté et amélioration de la sécurité alimentaire via le développement des filières

Le Programme de Développement des Filières « PRODEFI » a été lancé officiellement en février 2011. Il a couvert 7 provinces, à savoir : Bubanza, Cibitoke, Gitega, Karusi, Kayanza, Muramvya, Ngozi. Cela sur un ensemble de 32 communes.

« Le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), le Fonds Pour le Développement International (OFID), le Programme Alimentaire Mondiale (PAM), le Gouvernement du Burundi et les bénéficiaires financent le programme avec un montant global de 72 996 395 USD », rappelle M.Bitoga avant de signaler que 126 636 ménages sont touchés directement par l'action du PRODEFI de février 2011 à septembre 2020.

Il explique que les objectifs du PRODEFI étaient de réduire la pauvreté et d'améliorer la sécurité alimentaire en milieu rural grâce au développement des filières agricoles prioritaires (riz et lait) et six autres filières secondaires (maïs, manioc, haricot, soja, arachide et pomme de terre) en faveur des petits exploitants. Cela pour qu'ils améliorent leurs conditions de vie.

« Après 10 ans de mise en œuvre, les actions du PRODEFI ont contribué à la réalisation des objectifs de Développement Durable et du Plan National de Développement », insiste le coordonnateur du Programme.

## L'approche participative, un atout pour pérenniser le programme

Les actions du PRODEFI ont contribué à satisfaire les besoins de 96,1% des ménages bénéficiaires et ont généré une augmentation du revenu annuel par ménage de 792 953 FBu à 2 036 498 FBu.

En se référant au seuil de pauvreté de 191 625 FBu par an et par habitant du milieu urbain et rural (valeurs considérées comme seuil de pauvreté dans l'enquête QUIBB 2006 utilisée comme base dans le



## SPARKASSENSTIFTUNG BURUNDI - RIM

# A l'œuvre pour faciliter l'accès aux microcrédits et protéger l'environnement (Finance verte)

Un atelier de clôture des activités et de pérennisation des interventions du Projet de facilitation de l'accès des membres des groupements d'épargne (VSLA) aux microcrédits octroyés par les institutions de microfinance pour la construction des latrines agro-écologiques Akasuga a eu lieu ce lundi 26 novembre 2020. Il a été organisé par le Réseau des Institutions de Microfinance appuyé techniquement et financièrement par la Fondation Allemande des Caisses d'Épargne pour la Coopération Internationale, SPARKASSENSTIFTUNG BURUNDI. Les participants se réjouissent des réalisations. Ils demandent qu'elles soient pérennes pour améliorer l'hygiène et l'assainissement et augmenter l'inclusion financière au Burundi

Le Réseau des Institutions de Microfinance appuyé techniquement et financièrement par la Fondation Allemande des Caisses d'Épargne pour la Coopération Internationale, SPARKASSENSTIFTUNG BURUNDI a organisé lundi le 26 novembre 2020 un atelier de clôture des activités et de pérennisation des interventions du Projet de facilitation de l'accès des membres des groupements d'épargne (VSLA) aux microcrédits octroyés par les institutions de microfinance pour la construction des latrines agro-écologiques Akasuga.

Selon Dieudonné Murekambanze, chargé de la communication au RIM, ce projet a été initié pour améliorer l'hygiène et l'assainissement et enfin protéger les ressources en eau. Au Burundi, le changement climatique constitue un défi important pour son développement socioéconomique, car il touche les secteurs les plus importants comme l'agriculture, l'élevage, les infrastructures, les ressources en eau, la santé, etc. Dans le cadre de la diversification des fertilisants pour compléter la fumure organique produite dans les composts, GIZ a initié la promotion des latrines écologiques à usage agricole Akasuga. Les populations ont été sensibilisées sur la construction des latrines Akasuga pour assainir le milieu et produire la fumure organique.

### L'introduction des latrines écologiques AKASUGA, pourquoi ?

Selon le RIM, le Burundi connaît aussi un problème lié à la faiblesse de l'initiative entrepreneuriale dans le domaine écologique. Ce qui



Dieudonné Murekambanze (au micro), chargé de la communication au RIM : « Ce projet a été initié pour améliorer l'hygiène et l'assainissement et enfin protéger les ressources en eau ».

fait qu'il s'observe actuellement des problèmes environnementaux qui affectent considérablement la vie humaine sur le littoral du lac Tanganyika, en témoigne les épidémies répétitives de choléra et d'autres maladies liées au manque d'hygiène. L'introduction des latrines écologiques AKASUGA vient donc réduire les effets du manque de connaissance en matière d'hygiène. L'introduction des latrines écologiques AKASUGA vient donc réduire les effets du manque de connaissance en matière d'hygiène. L'introduction des latrines écologiques AKASUGA vient donc réduire les effets du manque de connaissance en matière d'hygiène. Etant donné que les agriculteurs ont peu de moyens financiers leur permettant de se payer la construction des latrines Akasuga dans leurs ménages, ils ont besoin de travailler avec les institutions de microfinance qui leur octroieront des microcrédits pour la construction des latrines agro-écologiques.

### Qu'en est-il des résultats ?

11 76 associations villageoises d'épargne et de crédits constituées de 35 775 membres dont 22 816 femmes ont été formés sur l'éducation financière et en même temps sensibilisés sur l'importance des latrines Akasuga. Comme résultat, 131 latrines Akasuga (Akazu Kasugumwe Gatanga Amase) ont été construites. 247 autres sont en cours de construction. Ce projet a été réalisé depuis le mois de juillet 2019 dans les communes de Nyabihanga, Kayokwe, Bisoro et Ndava de la province Mwaro, dans les communes de Songa, Matana, Mugamba, Vyanda et Rutovu de la province Bururi et dans les communes de Muhuta et Bugarama de la province Rumonge.



Irène Inayange, Directrice Pays de la Fondation allemande des Caisses d'Épargne pour la Coopération Internationale, SPARKASSENSTIFTUNG BURUNDI : « La construction des latrines Akasuga est un projet qui a été initié par le Programme Sectoriel Eau et Assainissement de la GIZ en collaboration avec les autres partenaires »

### Impression de Sparkassenstiftung Burundi par rapport aux résultats

Irène Inayange, Directrice Pays de la Fondation allemande des Caisses d'Épargne pour la Coopération Internationale, SPARKASSENSTIFTUNG BURUNDI n'est pas trop satisfaite de l'effectif des latrines Akasuga construites sur base de microcrédits. Nonobstant, elle explique les raisons de cette situation. Selon elle, le délai du projet était petit alors que les microfinances ne se précipitent pas pour accorder des crédits à tous ceux qui en ont besoin. Elles prennent d'abord un temps suffisant pour étudier le dossier de chacun pour voir s'il est solvable ou pas. Raison pour laquelle seulement 10 latrines Akasuga ont été construites sur base de microcrédits. Elle regrette que ce projet vienne d'être clôturé, car la population rurale est maintenant

sensibilisée sur les avantages de la latrine Akasuga ainsi que la possibilité d'épargner au niveau de l'institution de microfinance pour avoir accès aux microcrédits de construction de l'Akasuga.

Selon Inayange, la construction des latrines Akasuga est un projet qui a été initié par le Programme Sectoriel Eau et Assainissement de la GIZ en collaboration avec les autres partenaires. La GIZ avait subventionné totalement les constructions des Akasuga mais suite aux demandes accrues, les moyens financiers prévus n'ont pas été suffisants. C'est après l'introduction du projet dans les provinces Mwaro, Bururi et Rumonge, que la GIZ a souhaité inclure l'aspect microfinance, en amenant les ménages de ces provinces à contribuer pour avoir accès aux latrines Akasuga. Pour gagner le pari, la meilleure approche était de connecter ces ménages aux institutions de microfinance proches pour avoir accès aux microcrédits. C'est dans ce contexte que la GIZ a approché la SPARKASSENSTIFTUNG BURUNDI pour mettre en place un partenariat dans la facilitation de cette tâche en formulant une approche pour le financement des latrines environnementales Akasuga par les institutions de microfinance. Inayange indique que la SPARKASSENSTIFTUNG BURUNDI est une ONG internationale d'origine allemande qui appuie le secteur de la microfinance en Afrique de l'est. Elle poursuit l'objectif d'améliorer l'accès aux services financiers pour la population dans divers pays, créant ainsi les moyens d'éliminer la pauvreté. Depuis 2012, la SPARKASSENSTIFTUNG BURUNDI a conclu un partenariat

avec le Réseau des Institutions de Microfinance du Burundi (RIM) et ces deux Institutions collaborent en permanence dans la mise en œuvre des programmes de développement des produits et services visant une inclusion financière effective, contribuant ainsi à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF).

Pour faciliter l'accès aux microcrédits, Marie Louise Kamikazi, directrice exécutive du RIM fait remarquer que la SPARKASSENSTIFTUNG BURUNDI en partenariat avec le RIM a approché d'abord les autorités administratives locales pour les impliquer activement dans les activités d'éducation financière des membres des groupes d'épargne. Un atelier organisé par le RIM et la SPARKASSENSTIFTUNG BURUNDI à l'intention des autorités administratives locales s'est déroulé le 06 mai 2019. Cette activité a constitué le premier pas d'un appui permettant de sensibiliser et d'accompagner les IMF dans la mise en place d'un crédit vert qui est un produit financier adapté aux agriculteurs qui souhaitent construire des latrines agro-écologiques Akasuga.

### Quid de l'objectif global ?

Selon toujours Kamikazi, l'objectif global poursuivi par ce projet est de faciliter l'accès aux microcrédits pour les ménages de la zone d'intervention du Programme Sectoriel Eau et Assainissement de la GIZ afin de leur permettre d'autofinancer des installations domestiques d'assainissement de base telle que la latrine agro-écologique Akasuga équipée d'un dispositif de lavage des mains.

### Les bénéficiaires ravis

Dieudonné Nkunzimana, administrateur de la commune Matana en province Bururi affirme que la construction des latrines Akasuga est une bonne chose. Selon lui, l'utilisation des fertilisants provenant des latrines Akasuga contribue beaucoup à l'augmentation de la production agricole. De plus, l'hygiène et l'assainissement s'améliorent. Et d'ajouter que les ressources en eau sont protégées, car ces latrines ont une profondeur ne dépassant pas deux mètres. Selon lui, la nappe phréatique est protégée. Malgré des avantages incommensurables, Nkunzimana s'inquiète que le projet touche à sa fin. Il demande qu'il soit pérenne pour améliorer l'hygiène et l'assainissement et augmenter l'inclusion financière au Burundi.

Salvator Nizigiyimana qui a représenté le ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique se réjouit des réalisations de ce projet. Selon lui, il s'inscrit dans le PND 2018-2027 et répond aux ODD. Non seulement il répond au besoin de l'amélioration de l'hygiène et de l'assainissement ainsi que de la protection de l'environnement, mais aussi il contribue à l'augmentation de l'inclusion financière. De plus, contribue à l'augmentation de la production agricole, car il rend disponible la fumure organique, un fertilisant qui permet d'accroître le rendement agricole. Il remercie donc les membres de la synergie Administration-RIM-SPARKASSENSTIFTUNG BURUNDI-GIZ qui ont travaillé ensemble dans l'exécution de ce projet.



Les bénéficiaires des latrines AKASUGA s'en réjouissent.



# Les pêcheries du lac Tanganyika, une fierté burundaise

La production des poissons au Burundi provient presque entièrement des pêcheries du lac Tanganyika. Ce lac regorge de plusieurs espèces de poissons de renommée internationale comme le Mukeke et le Ndagala qui font la fierté de notre pays. Certains sont exportés vers les pays voisins, d'autres sont consommés localement. Le point sur différents types de poissons consommés au Burundi



Au marché de Cotebu, six « Mukeke » de s'achètent entre 25 mille et 30 mille FBu.

La pêche constitue un important secteur d'activités au Burundi en termes économique et social. La plus grande quantité des protéines animales consommées dans le pays provient du poisson. Le lac Tanganyika est une vraie richesse économique pour la région. Le Ndagala et le Mukeke représentent 75% de la production de pêche.

Mardi 6 octobre 2020, il est 10 heures à l'entrée du marché de Cotebu sis au quartier II de la zone Ngagara. Un marché communément connu comme grossiste pour le poisson. Vers le Nord-Est de ce marché, il y a toute une salle réservée à ce type d'activité. Quelques vendeurs étalent le poisson communément appelé « Mukeke » sur des tables. Cet endroit est un tourbillon de curiosités, d'odeurs, de sons et de va et vient des vendeurs qui circulent pour attirer les clients. C'est leur activité quotidienne. Les clients se pressent autour des étals du marché. A l'intérieur du marché, sur les étals six « Mukeke » de grande taille s'achètent entre 25 mille et 30 mille FBu. Ceux de petite taille s'achètent entre 10 mille et 15 mille FBu.

## « Ces types de poissons peu connus sont pourtant très délicieux »

Ildéphonse Karikurubu connu sous le sobriquet de « Connaisseur » est un vendeur de poissons vêtus d'un vêtement blanc, se tient debout derrière des étals empilés en hauteur avec les prises quotidiennes : Isomvyi, Tilapia, Ingege... En Kiswahili et en Kirundi, il vante les mérites de ses produits. Le Mukeke est le poisson le plus préféré des habitants de la capitale économique Bujumbura. Ils se bousculent pour en acheter. Selon lui, ces types de poissons peu connus suscitent peu d'engouement pour la population mais, soutient-il,

ils sont très délicieux pour ceux qui savent les préparer. « Le tilapia, par exemple, contient sa propre huile et quand il est frit, c'est un vrai délice ». Et d'ajouter que six « Tilapia ou Ingege » s'achètent à 35 mille FBu et Isomvyi et le Sangala de petite taille s'achètent respectivement à 15 mille FBu et 25 mille FBu. Etant de petite taille, « Connaisseur » fait savoir que pour que le poisson reste frais et pour éviter qu'il s'abîme, des chambres froides et une machine à glaçons sont disponibles et fonctionnelles. Selon lui, Le Ndagala est le produit le plus écoulé car, précise-t-il, il nourrit beaucoup de familles burundaises. « La population en raffole. Son prix varie. Il peut partir de 1000 FBu et plus par petit tas ».

Au marché de Ruziba, le poisson aussitôt capturé est aussitôt vendu. Plusieurs sortes de poissons y sont vendus, entre autres « Inkungura », « Nyamunyamu », de petits et grands « Mukeke ». Un Sangala se vend à 20 mille FBu. Selon Cédric Miburo, vendeur de poissons, ces derniers proviennent du port de Rumonge, le plus réputé sur le littoral du lac Tanganyika. Tout dépend du calendrier de pêche. Quand le lac est ouvert, les affaires marchent bien. Car, explique-t-il, les pêcheurs ont accès au lac pendant 22 jours. Le lac reste fermé pendant sept jours pour permettre la reproduction des poissons. Les poissons venant de Rumonge sont vite transportés vers Bujumbura.

## Le Ndagala représente en moyenne 67% des prises annuelles

Néanmoins, le poisson reste moins consommé au Burundi avec un taux de consommation s'élevant à 2 kg par individu alors qu'au niveau mondial, il est de 20 kg par individu et de 7,8 kg par individu au niveau africain. Selon nos confrères du journal Iwacu, les prises de poissons par espèces (1990-2016) montrent qu'au Burundi, la pêche concerne principalement trois espèces : Lates stappersii dénommée Mukeke, Stolothrissa tanganyikae dénommée Ndagala et Lates mariae dénommée Sangala. Ces trois principales espèces représentent 85% des prises annuelles. Dans ce jeu de données, les captures de l'espèce Ndagala représentent en moyenne 67% des prises annuelles, 17% seulement pour le Mukeke et 1% pour le Sangala. Quant aux autres espèces, leur part est estimée à 15%. En 2000, la production du poisson a atteint 17 mille tonnes. Par la suite, elle a chuté d'année en année jusqu'en 2013. Depuis lors, il y a une hausse de la production grâce à la lutte contre l'utilisation des engins de pêche illégaux.

Selon le rapport annuel 2017 de la Banque de la République du Burundi (BRB), les prises de poissons sur le lac Tanganyika se sont accrues de 9,1%, passant de 19.512 à 21.282 T d'une année à l'autre. Cet accroissement est lié principalement à la protection des zones de frayère le long du lac Tanganyika ainsi qu'au découragement de la pêche illicite. Dans les lacs du Nord, la production a, par contre, baissé de 6,2%, passant de 5.334 à 5.002 T.

Chanelle Irabaruta

## SOCIÉTÉ

# Kabezi : Une coopérative des pêcheurs du Burundi voit le jour

Une assemblée générale constitutive d'une coopérative des pêcheurs s'est tenue à Kabezi et a décidé de mettre en place cette coopérative. L'objectif est de mieux défendre les droits socioprofessionnels des pêcheurs pour promouvoir le secteur de la pêche. Les pêcheurs s'en réjouissent

Plus de trois cents patrons pêcheurs et pêcheurs provenant des différents ports de pêche des provinces de Bujumbura, Makamba et Rumonge se sont réunis en assemblée générale constitutive d'une coopérative des pêcheurs dans une salle au chef-lieu de la commune de Kabezi. Le président de cette coopérative précise que la première réunion de mise en place d'une coopérative des pêcheurs tenue à Rumonge il y a plus d'un mois a été interrompue par la police et que trois initiateurs de ce projet ont été arrêtés sur le champ accusés de tenir une réunion non autorisée et subversive. Après une analyse approfondie du dossier, les initiateurs de ce projet ont été libérés car, selon lui ils avaient reçu une autorisation de tenir cette réunion et cette dernière n'avait pas de caractère subversif, a indiqué la même source.

## Défense des droits socioprofessionnels des pêcheurs

Le président de cette coopérative élu



L'objectif de cette coopérative sera de défendre les intérêts et les droits socioprofessionnels des pêcheurs.

par l'assemblée générale a indiqué que l'objectif de cette coopérative sera de défendre les intérêts et les droits socioprofessionnels des pêcheurs car, jusqu'à aujourd'hui, aucun organe, association ou fédération ne s'intéressait aux droits et intérêts des pêcheurs.

Il a été constaté et prouvé que

la fédération des pêcheurs et fournisseurs de poissons ne s'intéressaient pas aux droits et intérêts des pêcheurs, car elle prenait des décisions sans consulter les pêcheurs ou les patrons pêcheurs, selon la même source.

Le président de cette coopérative donne l'exemple du prix exorbitant

d'un badge d'identification des pêcheurs, du montant de l'assurance des pêcheurs fixé unilatéralement en collaboration avec une maison d'assurance et d'autres décisions qui viennent d'être supprimées par les autorités compétentes.

Le pêcheur et le patron pêcheur n'était plus consulté dans la prise des décisions qui les engageaient alors que ce sont des partenaires incontournables dans la promotion de la pêche au Burundi. Cela constituait une humiliation pour les pêcheurs.

Au cours de cette assemblée générale, il a été décidé que chaque patron pêcheur va verser chaque mois un montant de cent mille FBu pour le fonctionnement de cette coopérative et le pêcheur va verser trois mille FBu pour couvrir les accidents et les maladies liées à leur profession, a-t-il précisé.

Une équipe a été mise en place pour élaborer les différents textes régissant cette coopérative. Le siège de ladite coopérative sera basé dans la ville de Rumonge.

## Gestion indépendante de la coopérative

B.A, un pêcheur avec plus de 30 ans d'expérience dans le secteur de la pêche demande aux gestionnaires de cette coopérative d'assurer une bonne gestion et surtout assurer l'indépendance de cette coopérative vis à vis d'autres courants ou lobbies.

Il a été constaté que des coopératives naissent et ne font malheureusement pas long feu. Cela est dû à la mauvaise gestion ou l'ingérence des personnes externes dans les affaires coopératives pour satisfaire leurs intérêts personnels.

## Un secteur à redynamiser

Ce pêcheur souhaite plein succès à cette coopérative. Il invite aux responsables de cette coopérative à s'investir dans la promotion du secteur de la pêche. Ce dernier a été depuis longtemps relégué au second plan alors qu'il nécessite d'être développé pour l'intérêt des pêcheurs, des patrons pêcheurs et des consommateurs du poisson.

N.P, un commerçant de poisson indique que le secteur mérite à être développé car, les techniques de pêche restent rudimentaires raison pour laquelle le poisson devient rare et cher.

Toutes les parties prenantes dans ce secteur doivent s'impliquer au développement de ce secteur, surtout les pêcheurs qui doivent jouer leur rôle dans la promotion de leur métier.

Sachez que plus de 17 000 personnes vivent des activités de pêche au Burundi exercées principalement dans le lac Tanganyika et dans les lacs du Nord du pays.

F.N



## Les marchés réhabilités

## Le sort du marché de Kanyosha toujours incertain

Alors que les autres marchés réhabilités ont été rouverts, celui de Kanyosha demeure in-fonctionnel. Plus de deux ans viennent de s'écouler, les travaux continuent, mais les commerçants s'inquiètent alors que la saison pluvieuse pointe à l'horizon. Ils demandent que les stands leur soient attribués pour que leur commerce prospère

À l'intérieur de la grande clôture du nouveau marché en construction de Kanyosha, des toitures en rouge brossent le décor. Tout autour, un semblant de marché composé de petits kiosques en bois et de parasoleils s'y observe. Pourtant, ce marché est en cours de réhabilitation depuis 2017. Dans les prévisions, quelques 799 kiosques métalliques devaient être construits

Quand nous sommes arrivés à l'intérieur dudit marché, quatre jeunes manœuvres s'activaient à faire de la soudure pour les tablettes des hangars. Seules deux maisonnettes étaient ouvertes, une qui sert de stock pour les maniocs et une autre qui abrite un moulin. « Les autres locataires du marché sont toujours à l'extérieur. Nous ne savons pas pourquoi, mais certains disent que leurs stands ne sont pas encore prêts », nous

révèle une dame trouvée devant l'une des maisonnettes. Selon un des manœuvres, il reste encore une vingtaine de kiosques à assembler pour prévoir l'ouverture du marché.

## Des versements payés à temps, mais des travaux qui avancent à pas de tortue

Selon les témoignages des commerçants trouvés tout autour du chantier du marché moderne, ils se sont acquittés des frais de réhabilitation depuis longtemps dans l'espoir de retrouver le marché dans les délais voulus. Mais c'est la déception totale. « Après le paiement de l'avance, j'ai vu les travaux avancer au ralenti. Parfois, il peut passer deux semaines sans qu'aucun travail à l'intérieur du marché ne soit effectué », se désole Solange Ndayikeza, commerçante de condiments. Plus de deux cents commerçants, selon les témoignages, venaient de s'acquitter du montant convenu avec la société et la Mairie de Bujumbura. « Que fait notre argent dans les caisses de la mairie de Bujumbura ? », se demande un autre boutiquier.

## Sans emplacement fixe, la clientèle se fait de plus en plus rare

Certains commerçants se sont



À l'intérieur du marché de Kanyosha, les travaux sont toujours en cours.

arrangés pour trouver des parcelles près du marché, mais la clientèle ne vient pas comme avant. Ceux qui exposent des produits sous les parasoleils se lamentent. « La poussière envahit nos produits. Peu de gens viennent vers nous pour acheter quoi que ce soit. Nous avons besoin de retrouver le marché », s'indigne Balthazar, marchand de viandes.

Dans sa quincaillerie, Gad Minani peut passer trois jours sans aucun client. « Difficile d'abandonner mon commerce, sinon, j'aurais fermé depuis belle lurette ». Cet après-midi, Gad Minani parle, désespéré, sans aucun espoir de changement : « Alubuco nous a expliqué que les travaux se sont arrêtés, suite au défaut de paiement de la part des commerçants. Pourtant, nous avons

déjà versé près de 100 millions de FBu », précise-t-il.

Le commissaire du marché David Ndayisenga fait état d'environ 200 commerçants qui ont déjà payé le montant requis en 2018 sur un effectif de 799 kiosques. Pour lui, il faudrait construire ces kiosques pour lesquels l'argent a été débloqué « Le reste sera construit par après. C'est d'ailleurs ce qui a été fait dans les autres marchés et le contrat était le même ». Pour ce commerçant s'exprimant sous couvert d'anonymat, certains commerçants continuent à déposer leurs frais dans la société qui exécute les travaux au-delà du délai limite. « Par ailleurs, comment se fait-il que des gens s'engagent à construire des marchés alors qu'ils ne disposent pas de capitaux ? », s'interroge-t-il.

Selon le commissaire du marché de Kanyosha, en attendant la fin de la réhabilitation dudit marché, certains commerçants ont dû migrer vers d'autres marchés, d'autres se sont éparpillés ici et là dans les quartiers. Et la plupart d'entre eux ont été délocalisés dans un semblant de marché derrière cette infrastructure dont la réhabilitation est au point mort.

Bonaparte Sengabo

## ECONOMIE

## Journée du contribuable, Edition 2020

## Consolider l'éducation fiscale pour lutter contre la fraude

Le renforcement de l'éducation fiscale reste l'objectif primordial de l'OBR pour une lutte efficace contre la fraude. Cela est ressorti d'une conférence de presse organisée par l'OBR vendredi le 23 octobre 2020 lors du lancement officiel des activités liées à la célébration de la journée dédiée au contribuable

La célébration de la journée du contribuable, édition 2020 se déroulera au stade "Ku Gasaka" en province de Ngozi le 3 décembre 2020. Les performances de l'OBR, l'amélioration de la qualité des services et la lutte permanente contre la fraude sont parmi les éléments clés du message donné par Hon. Audace Niyonzima, Commissaire Général de l'OBR. Selon lui, cette journée est une occasion d'éveiller la conscience des contribuables et de tous ses partenaires sur le rôle majeur de leur conformité fiscale dans le développement économique du pays.

En effet, cette journée dédiée au contribuable est, pour Honorable Niyonzima, le moment opportun de remercier tous les partenaires de l'OBR et d'évaluer ses performances. La remise des prix aux contribuables les plus conformes figure parmi les activités principales de cette journée. Cela en vue d'encourager le civisme fiscal.

## Les performances de l'OBR en chiffres

« Actuellement, il n'est plus à démontrer la capacité de l'OBR, depuis sa création en 2009, à collecter professionnellement et



Hon. Audace Niyonzima, DG de l'OBR : « Aussi longtemps que la population n'est pas suffisamment consciente des méfaits de la fraude et de la contrebande, il y aura toujours des contrefacteurs ».

à administrer efficacement les recettes à travers des procédures claires et régulièrement mises à jour », s'est félicité le patron de l'office. Hon. Niyonzima évalue les performances de l'office dont il conduit les activités sur base des chiffres. Ainsi, les recettes n'ont cessé d'augmenter d'année en année, passant de 362,76 milliards de BIF en 2010 à 1024,12 milliards de BIF pour l'exercice 2019-2020 contre un objectif de 908, 85 milliards de BIF.

Pour illustrer la situation actuelle, Hon. Niyonzima indique que les recettes totales collectées de juillet à septembre 2020 s'élèvent à 281,93

milliards de BIF sur 261, 10 milliards de BIF qui étaient prévus, soit un solde positif de 29,49 milliards de BIF.

La performance de l'OBR s'évalue également par sa capacité à lutter contre la fraude, la contrebande et la corruption. 2.326 procès-verbaux de saisie de marchandises ont été établis et un montant de 1257 578 516 BIF a été recouvré. Hon. Niyonzima affirme également que diverses marchandises frauduleuses ont été saisies et que les enquêtes sur différentes taxes internes et droits de douanes ont permis de clôturer 174 dossiers avec un supplément de 4 355 820 848 BIF.

Cependant, la confrontation des statistiques de l'ISTEEBU avec les chiffres illustratifs de l'activité de l'OBR frise le paradoxe. Dans son document intitulé "Résultats principaux de l'étude d'impact du Covid-19 sur les conditions de vie des ménages et les entreprises au Burundi", l'ISTEEBU brosse un tableau un peu sombre pour les entreprises burundaises. Selon ce rapport, environ 7 entreprises sur 10 ont été touchées par la pandémie de Covid-19. 61% des entreprises burundaises ont déclaré que la demande de leurs biens et services a baissé.

## Encore un champ à défricher

Le problème des files d'attente qui restent observables au niveau des bureaux de l'OBR constitue un des challenges auxquels fait face l'OBR depuis des années. Répondant aux questions des journalistes, le Commissaire Général de l'OBR a reconnu l'existence de ce problème. Il a promis de chercher des solutions pour améliorer la qualité des services de son institution par une infrastructure informatique qui pourra permettre aux clients de faire le paiement une ligne.

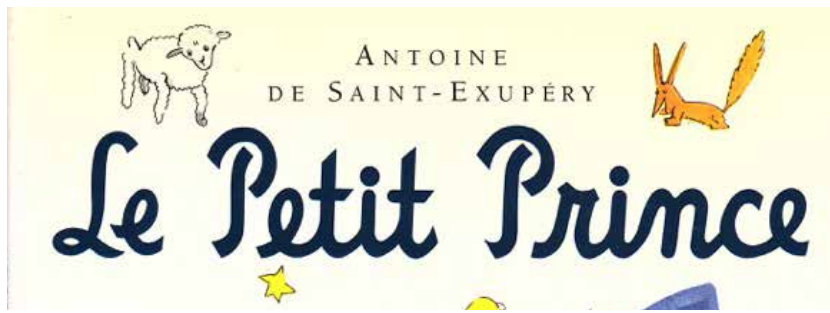
A propos de la fraude et de la contrebande qui persistent, le patron de l'OBR ne nie pas que ce problème existe. Pour lui, l'objectif principal de l'OBR n'est pas d'attraper les fraudeurs ou les contrebandiers, mais c'est éduquer la population au civisme fiscal. « Notre priorité est l'éducation au civisme fiscal parce que aussi longtemps que la population n'est pas suffisamment consciente des méfaits de la fraude et de la contrebande, il y aura toujours des contrefacteurs », a réagi le DG de l'OBR.

Sur la question en rapport avec les entreprises sous menace de la pandémie de Covid-19, le DG de l'OBR a dit qu'il leur revient de déclarer leur récession pour reprendre leurs activités quand le climat redeviendra normal.

Rappelons à toutes fins utiles que la célébration de journée du contribuable au Burundi date de 2016 et que cette activité s'inscrit dans la droite ligne de la lutte contre la corruption.

Jonathan Ndikumana





– Adieu, dit le renard. Voici mon secret. Il est très simple :

on ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux.

– L'essentiel est invisible pour les yeux, répéta le petit prince, afin de se souvenir.

– C'est le temps que tu as perdu pour ta rose qui fait ta rose si importante.

– C'est le temps que j'ai perdu pour ma rose... fit le petit prince, afin de se souvenir.

– Les hommes ont oublié cette vérité, dit le renard. Mais tu ne dois pas l'oublier. Tu deviens responsable pour toujours de ce que tu as apprivoisé. Tu es responsable de ta rose...

– Je suis responsable de ma rose... répéta le petit prince, afin de se souvenir.

### CHAPITRE XXII

– Bonjour, dit le petit prince.

– Bonjour, dit l'aiguilleur.

– Que fais-tu ici ? dit le petit prince.

– Je trie les voyageurs, par paquets de mille, dit l'aiguilleur. J'expédie les trains qui les emportent, tantôt vers la droite, tantôt vers la gauche.

Et un rapide illuminé, grondant comme le tonnerre, fit trembler la cabine d'aiguillage.

– Ils sont bien pressés, dit le petit prince. Que cherchent-ils ?

– L'homme de la locomotive l'ignore lui-même, dit l'aiguilleur.

Et gronda, en sens inverse, un second rapide illuminé.

– Ils reviennent déjà ? demanda le petit prince...

– Ce ne sont pas les mêmes, dit l'aiguilleur. C'est un échange.

– Ils n'étaient pas contents, là où ils étaient ?

– On n'est jamais content là où l'on est, dit l'aiguilleur.

Et gronda le tonnerre d'un troisième rapide illuminé.

– Ils poursuivent les premiers voyageurs ? demanda le petit prince.

– Ils ne poursuivent rien du tout, dit l'aiguilleur. Ils dorment là-dedans, ou bien ils bâillent. Les enfants seuls écrasent leur nez contre les vitres.

– Les enfants seuls savent ce qu'ils cherchent, fit le petit prince. Ils perdent du temps pour une poupée de chiffons, et elle devient très importante, et si on la leur enlève, ils pleurent...

– Ils ont de la chance, dit l'aiguilleur.

### CHAPITRE XXIII

– Bonjour, dit le petit prince.

– Bonjour, dit le marchand.

C'était un marchand de pilules perfectionnées qui apaisent la soif. On en avale une par semaine et l'on

– Qu'est-ce qu'un rite ? dit le petit prince.

– C'est aussi quelque chose de trop oublié, dit le renard. C'est ce qui fait qu'un jour est différent des autres jours, une heure, des autres heures. Il y a un rite, par exemple, chez mes chasseurs. Ils dansent le jeudi avec les filles du village. Alors le jeudi est jour merveilleux ! Je vais me promener jusqu'à la vigne. Si les chasseurs dansaient n'importe quand, les jours se ressembleraient tous, et je n'aurais point de vacances.

Ainsi le petit prince apprivoisa le renard. Et quand l'heure du départ fut proche :

– Ah ! dit le renard... Je pleurerai.

– C'est ta faute, dit le petit prince, je ne te souhaitais point de mal, mais tu as voulu que je t'apprivoise...

– Bien sûr, dit le renard.

– Mais tu vas pleurer ! dit le petit prince.

– Bien sûr, dit le renard.

– Alors tu n'y gagnes rien !

– J'y gagne, dit le renard, à cause de la couleur du blé.

Puis il ajouta :

– Va revoir les roses. Tu comprendras que la tienne est unique au monde. Tu reviendras me dire adieu, et je te ferai cadeau d'un secret.

Le petit prince s'en fut revoir les roses.

– Vous n'êtes pas du tout semblables à ma rose, vous n'êtes rien encore, leur dit-il. Personne ne vous a apprivoisées et vous n'avez apprivoisé personne. Vous êtes comme était mon renard. Ce n'était qu'un renard semblable à cent mille autres. Mais j'en ai fait mon ami, et il est maintenant unique au monde.

Et les roses étaient bien gênées.

– Vous êtes belles, mais vous êtes vides, leur dit-il encore. On ne peut pas mourir pour vous. Bien sûr, ma rose à moi, un passant ordinaire croirait qu'elle vous ressemble. Mais à elle seule elle est plus importante que vous toutes, puisque c'est elle que j'ai arrosée. Puisque c'est elle que j'ai mise sous globe. Puisque c'est elle que j'ai abritée par le paravent. Puisque c'est elle dont j'ai tué les chenilles (sauf les deux ou trois pour les papillons). Puisque c'est elle que j'ai écoutée se plaindre, ou se vanter, ou même quelquefois se taire. Puisque c'est ma rose.

Et il revint vers le renard :

– Adieu, dit-il...



n'éprouve plus le besoin de boire.

– Pourquoi vends-tu ça ? dit le petit prince.

– C'est une grosse économie de temps, dit le marchand. Les experts ont fait des calculs. On épargne cinquante-trois minutes par semaine.

– Et que fait-on de ces cinquante-trois minutes ?

– On en fait ce que l'on veut...

« Moi, se dit le petit prince, si j'avais cinquante-trois minutes à dépenser, je marcherais tout doucement vers une fontaine... »



### CHAPITRE XXIV

Nous en étions au huitième jour de ma panne dans le désert, et j'avais écouté l'histoire du marchand en buvant la dernière goutte de ma provision d'eau :

– Ah ! dis-je au petit prince, ils sont bien jolis, tes souvenirs, mais je n'ai pas encore réparé mon avion, je n'ai plus rien à boire, et je serais heureux, moi aussi, si je pouvais marcher tout doucement vers une fontaine !

– Mon ami le renard, me dit-il...

– Mon petit bonhomme, il ne s'agit plus du renard !

– Pourquoi ?

– Parce qu'on va mourir de soif...

Il ne comprit pas mon raisonnement, il me répondit :

– C'est bien d'avoir eu un ami, même si l'on va mourir.

Moi, je suis bien content d'avoir eu un ami renard...

« Il ne mesure pas le danger, me dis-je. Il n'a jamais ni faim ni soif. Un peu de soleil lui suffit... »

Mais il me regarda et répondit à ma pensée :

– J'ai soif aussi... cherchons un puits...

J'eus un geste de lassitude : il est absurde de chercher un puits, au hasard, dans l'immensité du désert. Cependant nous nous mîmes en marche.

Quand nous eûmes marché, des heures, en silence, la nuit tomba, et les étoiles commencèrent de s'éclaircir. Je les apercevais comme en rêve, ayant un peu de fièvre, à cause de ma soif.

Les mots du petit prince dansaient dans ma mémoire :

– Tu as donc soif, toi aussi ? lui demandai-je.

Mais il ne répondit pas à ma question. Il me dit simplement :

– L'eau peut aussi être bonne pour le cœur...

Je ne compris pas sa réponse mais je me tus... Je savais bien qu'il ne fallait pas l'interroger.

Il était fatigué. Il s'assit. Je m'assis auprès de lui. Et, après un silence, il dit encore :

– Les étoiles sont belles, à cause d'une fleur que l'on ne voit pas...

Je répondis « bien sûr » et je regardai, sans parler, les plis du sable sous la lune.

– Le désert est beau, ajouta-t-il...

Et c'était vrai. J'ai toujours aimé le désert. On s'assoit sur une dune de sable. On ne voit rien. On n'entend rien. Et cependant quelque chose rayonne en silence...

– Ce qui embellit le désert, dit le petit prince, c'est qu'il cache un puits quelque part...

Je fus surpris de comprendre soudain ce mystérieux rayonnement du sable. Lorsque j'étais petit garçon j'habitais une maison ancienne, et la légende racontait qu'un trésor y était enfoui. Bien sûr, jamais personne n'a su le découvrir, ni peut-être même ne l'a cherché. Mais il enchantait toute cette maison.

Ma maison cachait un secret au fond de son cœur...

– Oui, dis-je au petit prince, qu'il s'agisse de la maison, des étoiles ou du désert, ce qui fait leur beauté est invisible !

– Je suis content, dit-il, que tu sois d'accord avec mon renard.

Comme le petit prince s'endormait, je le pris dans mes bras, et me remis en route. J'étais ému. Il me semblait porter un trésor fragile. Il me semblait même qu'il n'y eût rien de plus fragile sur la Terre.

La suite du "Petit Prince",...à lire la semaine prochaine.



Sélection de programmes de télévision

lundi 02 novembre 2020 à 21h05



**Mag: Les têtes de l'emploi**

Genre : Comédie  
Durée : 85 mn  
Réalisateur : Alexandre Charlot  
Nationalité : France  
Année : 2016

Stéphane, Cathy et Thierry sont dévoués à leur métier. Ce sont même les meilleurs employés de l'Agence pour l'emploi de leur ville. Leurs résultats sont tellement bons que l'agence va devoir fermer, faute de chômeurs ! Les trois collègues, eux-mêmes au chômage, ont alors l'idée saugrenue de...

mardi 03 novembre 2020 à 20h35



**Doc: La course pour la vie**

Genre : Animalier  
Durée : 30 mn  
Réalisateur : Bettina Dalton  
Avec Lee Perry

Dans la nature, la bataille pour la survie est présente à chaque instant. A chaque lever du soleil, la course pour la vie recommence pour les puissants prédateurs comme pour les plus minuscules créatures

mercredi 04 novembre 2020 à 20h55



**Film: Ava**

Genre : Comédie dramatique  
Durée : 100 mn  
Réalisateur : Léa Mysius  
Nationalité : France  
Année : 2017

Ava, 15 ans, passe une partie du mois d'août dans une station balnéaire du Sud-Ouest avec sa mère et sa demi-soeur bébé, qu'elle supporte aussi mal l'une que l'autre. Un jour, endormie sur la plage, elle est réveillée par un chien noir qu'elle suit jusqu'à son maître, un jeune et beau Gitan...

jeudi 05 novembre 2020 à 20h55



**Doc: Les Kennedy: secrets et tragédies**

Genre : Société  
Durée : 45 mn  
Réalisateur : Tim Dunn  
Nationalité : Angleterre

Populaire, glamour et moderne, John F. Kennedy devient le plus jeune président des États-Unis jamais élu. Il devra s'appuyer sur son frère Bob, nommé ministre de la Justice, pour gérer les crises qui éclatent dès le début de son mandat, en 1961, notamment celui de la baie des Cochons.

vendredi 06 novembre 2020 à 20h50



**Film: Alien: Covenant**

Genre : Science-fiction  
Durée : 120 mn  
Réalisateur : Ridley Scott  
Nationalité : Etats-Unis  
Année : 2017

En route vers une nouvelle planète à coloniser, le vaisseau «Covenant» est percuté par une violente éruption stellaire. Enfermés dans leur module d'hibernation, le commandant et près de cinquante colons trouvent la mort. Branson, le nouveau commandant, ...

samedi 07 novembre 2020 à 20h50



**Film: Mission Alcatraz**

Genre : Action  
Durée : 110 mn  
Réalisateur : Don Michael Paul  
Nationalité : Etats-Unis  
Année : 2002

Alcatraz vient de rouvrir. C'est aujourd'hui une prison de très haute sécurité, bénéficiant des toutes dernières techniques de surveillance. Alors que Sascha, un agent du FBI, s'y trouve enfermé pour une mission secrète, un commando prend d'assaut le célèbre pénitencier afin de faire libérer Lester...

dimanche 08 novembre 2020 à 20h50



**Film: Stargate, la porte des étoiles**

Genre : Science-fiction  
Durée : 120 mn  
Réalisateur : Roland Emmerich  
Nationalité : Etats-Unis  
Année : 1994

Egypte, 1928. Sur le site archéologique de la pyramide de Gizeh, des chercheurs découvrent un gigantesque anneau d'un alliage inconnu enfoui sous le sable depuis des millénaires et couvert de hiéroglyphes incompréhensibles. En 1994, Daniel Jackson, un jeune égyptologue ...

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

1. De manière illimitée • 2. Peut être d'araignée • Pas moi • 3. Mettons à l'écart • 4. Niais • 5. Case dans le désordre • Partie de « sirupeux » • 6. Dieu Soleil • Vedette • 7. Ajouts • 8. Se dirigeront • Mot d'enfant • 9. Note • Hivernal • 10. Mot espagnol • Dit non

VERTICALEMENT

1. Parcours • 2. Possessif (pl.) • Relèvent le goût • 3. Prénom • Fleuve • 4. Fit semblant • 5. Lumière • Suffixe désignant une inflammation • 6. Comme un ver • Mot latin • 7. Sciences en abrégé • Formation • 8. Également • Succès • Dans • 9. Écrire • A fait du tort • 10. Titane • Impôt supplémentaire

Proverbes

« Plus on est de fous plus on rit »

On s'amuse beaucoup plus quand on est nombreux.

« On ne peut pas être au four et au moulin »

On ne peut pas être à deux endroits en même temps ou faire plusieurs choses à la fois.

« La colère est mauvaise conseillère »

Avant de prendre une décision il faut se calmer et ne pas agir sous l'effet de la colère car on risque de faire de mauvais choix.

« Tout ce qui brille n'est pas d'or »

Il faut se méfier de l'apparence des choses.

« Ne remets pas au lendemain ce que tu peux faire le jour même »

On doit accomplir les choses le plus rapidement possible et ne pas se dire qu'on le fera plus tard.

« Il ne faut jamais dire « fontaine je ne boirai jamais de ton eau »

On ne sait pas ce que l'avenir nous réserve et il faut se garder de faire des promesses qu'on ne saurait tenir.

« Rien ne sert de courir, il faut partir à point »

Il faut faire les choses lentement et sûrement en s'y prenant suffisamment tôt plutôt que de les faire au dernier moment et en se pressant.

« Il ne faut pas mettre la charrue avant les bœufs »

Il faut faire les choses dans l'ordre et ne pas être trop pressé si on ne veut pas rencontrer de difficultés.

« La goutte d'eau qui fait déborder le vase »

Après avoir accepté longtemps certaines choses désagréables, il suffit d'une seule petite contrariété supplémentaire pour que la colère explose.

« Qui aime bien châtie bien »

Cette expression est utilisée lorsqu'on se moque gentiment d'une personne, le châtiement étant dans ce cas la moquerie.

«Le jeu n'en vaut pas la chandelle»

Bien des choses ne méritent pas la peine que l'on se donne pour les acquérir.

Mots croisés : Solution du numéro précédent

I N F I N I M E N T  
T O I L E \* \* T O I  
I S O L O N S \* T \*  
N \* N U N U C H E S  
E C A S \* I R U  
R A \* I S T A R  
A P P O I N T S \* T  
I R O N T \* A \* N A  
R E \* N E I G E U X  
E S T A \* D E N I E



# Ville de Gitega : des quartiers périphériques encore sans électricité

Devenue capitale politique il y a de cela une année, la ville de Gitega n'est pas jusqu'ici approvisionnée en électricité dans tous les quartiers qui la composent. Dans les quartiers périphériques, l'absence du courant électrique perturbe les activités. Burundi Eco a fait une descente dans certains quartiers de Gitega pour s'en rendre compte

Arrivée à Gitega le soir, la ville brille à mille feux. Les quartiers sont illuminés, mais pas partout. Les délestages ne sont plus fréquents selon les habitants. « Même quand le courant électrique part, cela ne dure que quelques minutes », se réjouit Martin, un habitant de Shatanya. Tous les ménages sont éclairés, mais l'éclairage public fait encore défaut. « Il est dangereux de sortir la nuit de peur de se faire attaquer par des malfrats », témoigne Rose, une dame rencontrée au quartier Shatanya. Nous sommes à Rutonde, un quartier situé à 4 km de la ville. Plus de 200 ménages y habitent. Au première vue, la localité est traversée par des lignes électriques à hautes tensions vers Songa située à 5 km de là. Selon les habitants de ce quartier, cela fait plus d'une décennie qu'ils réclament le courant électrique. « C'est une injustice de



Fabien, meunier de Rutonde affirme qu'il travaille à perte faute de courant électrique.

voir les lignes passer au-dessus de nos têtes alors que nous vivons dans l'obscurité», nous indique Egide, un des habitants de la localité. Parmi les principales causes de ce non approvisionnement en courant électrique, ce quadragénaire fait savoir que la Regideso leur dit que les constructions anarchiques ne lui permettent pas d'installer les poteaux électriques.

Non loin de là, on trouve l'université Polytechnique, bien approvisionné en électricité. Les habitants y voient en deux poids deux mesures. « Comment on ne peut pas avoir le courant alors que nos voisins en disposent ? s'interroge Marcier, boutiquier de Rutonde. La Regideso devrait distribuer équitablement le courant électrique », rechérit-il.

## Les activités sont perturbées par manque de courant électrique

Fabien est un meunier de Rutonde. Il est obligé d'utiliser le carburant pour faire tourner son moulin. « Je suis déjà habitué à travailler dans ces conditions. Mais en utilisant le carburant chaque jour, je travaille

presque à perte », témoigne-t-il. Même son de cloche pour Mirabelle, tenancière d'un restaurant. « Il y'a des produits que je ne vends pas parce qu'ils nécessitent du courant électrique. Je suis par exemple obligé d'aller refroidir le lait ailleurs et je dois payer pour ça. Il faut que la Regideso pense à nous donner le courant électrique pour que nos activités puissent générer des revenus comme il faut », indique-t-elle. Ces habitants demandent que les services habilités leur fournissent le courant comme dans les autres quartiers de la ville.

Selon la Regideso, il n'y a pas d'entraves pour alimenter la ville de Gitega en courant électrique. Ce qui pose encore problème, ce sont les quartiers non viabilisés où il est difficile d'installer des poteaux électriques. Il y a des quartiers construits en désordre où l'implantation des poteaux électrique n'est pas possible.

Alors que de nouveaux quartiers ne cessent de naître, l'alimentation en courant électrique doit suivre le rythme. La viabilisation de la nouvelle capitale politique reste une préoccupation du gouvernement afin de permettre une distribution effective du courant électrique dans tous ses quartiers.

Bonaparte Sengabo

## SECURITE ROUTIERE

# Auto-écoles, un passage obligé pour obtenir un permis de conduire

Pour prévenir les accidents routiers, tout conducteur est tenu à passer par une étape importante. Celle-ci consiste à bénéficier d'une formation d'apprentissage de la conduite dans une auto-école. Particulièrement privées, ces auto-écoles font face à beaucoup de défis dont le manque de moyens pour bien accomplir leur mission. Ceux qui les sollicitent se demandent pourquoi, ces institutions ne sont pas publiques

Elles sont à caractère commercial et les sommes exigées ne favorise pas l'accès de tout le monde à la formation. La partie théorique est facturée à raison de 30 mille FBu pour une séance de 2 heures par jour. Cela pendant 15 jours. Plus chère que la précédente, la formation pratique coûte environ 120 mille FBu à raison de 30 minutes par jour. Cela pendant 15 jours. Le coût des séances oscillent autour de 150 mille FBu, soit environ le salaire de base d'un enseignant qui a terminé l'université.

Ce qui peut ne pas être facile pour lui de se procurer un permis de conduire qui, à son tour, est payant. Toutefois, il peut changer de métier et avancer vers un autre métier où on lui exige un permis de conduire, surtout que les chauffeurs constituent aussi une charge pour les entreprises.

## Prévention des accidents

Toute personne qui conduit un véhicule automoteur doit avoir sur elle son permis de conduire, lit-on dans le code de circulation routière du Burundi.

Parmi les documents exigés pour acquérir ce document important figure la photocopie du certificat de réussite délivré par un centre de



Toute personne qui conduit un véhicule automoteur doit avoir sur elle son permis de conduire. Or, on ne peut pas l'obtenir sans avoir fréquenté l'auto-école.

formation théorique en conduite. Etant privé, Boniface Sengondo témoigne qu'il ne peut pas fréquenter ce centre qu'il estime cher.

Il indique plutôt qu'il préfère recourir aux autoécoles clandestines. « Quant à l'obtention du permis de conduire, je vais passer par la fraude », signale-t-il. Ce qui est déplorable pour les spécialistes de la sécurité routière.

Libère Nitereka, représentant légal de l'autoécole (centre de formation en conduite) « La fontaine », précise que ces centres ont été créés pour question de diminuer les accidents de la route. Il affirme que le certificat de réussite en conduite

automobile est bénéficié par celui qui le mérite. Cela après avoir passé un test d'évaluation à la fin de la formation.

«Même celui qui échoue au test bénéficie des séances de rattrapage jusqu'à ce qu'il maîtrise la conduite automobile. Et cela gratuitement», signale M.Nitereka. Cet avis est partagé par Bonaventure Ndayizeye, directeur de l'autoécole « Sun Driving School ». Il rappelle que l'autoécole est un centre de formation et d'apprentissage du code de la circulation routière et en conduite automobile. Pour lui, beaucoup de conducteurs se mettent au volant, sans qu'ils aient fréquentés ces centres. Cela occasionne des accidents. Et de

regretter : « Au Burundi, nous n'avons d'autoécoles pour les gros camions. Cela aussi est un défi en matière de la sécurité routière ».

## Pas mal de défis

M.Ndayizeye déplore que les autoécoles ne soient pas subventionnées. Pourtant, continue-t-il, les véhicules que nous utilisons dans la formation pratique coûtent chers. « Il en est de même des pièces de rechange et du carburant que nous utilisons », martèle-t-il.

Le directeur de «Sun Driving School» annonce également que pendant les formations, les apprenants peuvent cogner d'autres véhicules.

Le temps de les amener au garage pour réparation constitue aussi une perte. Tous ces défis n'équivalent pas avec l'argent que nous faisons payer, continue-t-il.

Gloria Nyeniteka est passé par l'autoécole. Elle certifie qu'elle y a appris beaucoup de choses. Le problème était que le temps de la formation coïncidait avec le temps de vaquer à ses activités quotidiennes. De plus, l'argent dépensé à l'autoécole correspondait à la ration mensuelle si on fait un stock de vivres à la maison.

D'où, conclut-elle, les autoécoles devraient avoir un caractère public.

Mélance Maniragaba